

# L'Accent sur l'Actu'

NUMÉRO 32 | OCTOBRE 2023

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



**Élection du Conseil  
Municipal des enfants**  
page 8

**L'écologie au cœur  
de nos projets**  
page 21

**Saint Pierre de  
Chandieu en rose**  
page 34

## Sommaire

- p. 1 Édito
- p. 2 Questions au Maire
- p. 4 Combattre le harcèlement scolaire
- p. 6 L'équipe scolaire 2023-2024
- p. 8 Le Conseil Municipal des Enfants, une initiation à la démocratie et à la citoyenneté
- p. 9 Travaux à l'école
- p. 10 Le self-service, ils adorent !
- p. 11 Les séniors fréquenteront-ils le futur espace de restauration de la Résidence Roger Vayssière ?
- p. 12 Le projet de Résidence Roger Vayssière
- p. 13 Faites le choix de la rénovation énergétique de votre logement !
- p. 14 Mobilisation citoyenne lors de la Journée Mondiale du Nettoyage de la Planète
- p. 16 Qualité de l'eau à Saint Pierre de Chandieu, l'eau du robinet est-elle bonne ?
- p. 18 Préservons l'eau !
- p. 19 Luttons ensemble contre les micropolluants
- p. 20 Réception du chantier de Balan
- p. 21 L'écologie au cœur de nos projets
- p. 22 Déforestation mondiale, un cri d'alarme pour la terre
- p. 23 Moutons en mission grâce à l'écopâturage
- p. 24 Lumière sur nos aînés, retour sur la SEMAINE BLEUE 2023
- p. 25 Un moment de partage et de plaisir pour nos séniors
- p. 26 La commune s'engage pour promouvoir le bien-être des aînés
- p. 28 Protéger et informer, un focus sur la sécurité
- p. 28 La Gendarmerie en Action pour un Territoire Sécurisé
- p. 29 La Commune rejoint le Centre de Surveillance Urbaine de Mions
- p. 29 Informations concernant les interventions réalisées sur notre commune par la gendarmerie de Saint Laurent de Mûre
- p. 30 Voyage au cœur de l'Argentine, l'âme du pays avec « Des 2 côtés del Atlantico »
- p. 31 Expo photo de la rue piétonne : Hervé Pezzini
- p. 32 Les Journées du Patrimoine, un héritage culturel commun
- p. 34 Saint Pierre de Chandieu en rose : solidarité et engagement contre le cancer du sein en octobre
- p. 35 Amélioration des Conditions de Travail des Pompiers
- p. 36 Bienvenue à Saint Pierre de Chandieu !
- p. 37 Tradition et convivialité au cœur de notre village grâce à la fête des conscrits
- p. 38 Quels sont les pouvoirs et les limites d'un maire ? **LES CARNETS DE LA CITOYENNETÉ**
- p. 42 CCEL
- p. 46 Faits marquants de fin Juillet à début Octobre 2023
- p. 48 Tribune des élus
- p. 49 C'est la vie / Courrier des lecteurs
- p. 50 Les Echos de Novembre 2023

### Hôtel de Ville

5-7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@

mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierre  
dechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi  
9h-12h et 14h-17h30



Directeur de Publication : Raphaël IBANEZ  
Conception/Mise en page : Service Communication  
Photos : Service Communication/Pixabay.com - sauf mention  
Impression : Atelier Michaud - Tirage : 2 200 exemplaires.

## Édito



À un été exceptionnellement chaud a succédé un automne dont la douceur nous confirme que le réchauffement climatique n'est plus seulement une pure théorie. C'est désormais une réalité, ancrée dans nos quotidiens et qui doit plus que jamais être au cœur des politiques publiques.

C'est l'engagement que nous avons pris depuis de nombreuses années au travers des investissements portés par votre équipe municipale et ceux qu'elle engage pour améliorer le quotidien des Saint Pierrards.

Qu'il s'agisse d'un espace public, d'un bâtiment communal ou d'un nouvel équipement de service, chaque projet que nous conduisons, obéit à un cahier des charges strict pour être le moins énergivore possible, respectueux des ressources naturelles, adapté à nos sols et aux évolutions du climat.

Bien des exemples illustrent cette ambition et plus particulièrement ces 3 dernières années au cours desquelles vous m'avez confié ainsi qu'à mon équipe, l'honneur de conduire les affaires municipales.

C'est encore aujourd'hui le cas pour les aménagements que nous poursuivons dans la cour de l'école, notre gestion des ressources en eau et plus spécifiquement l'évacuation des eaux pluviales ou de ruissellement, les cahiers des charges drastiques que nous avons fixé aux aménageurs de la résidence Roger Vayssière ou bien, le partenariat que nous avons engagé avec les gestionnaires du domaine de Rajat.

Ce travail de tous les instants a fait ses preuves mais il ne saurait être durable sans la contribution de chacun. Nous portons en effet une responsabilité individuelle dans la lutte contre les dérèglements climatiques. C'est pourquoi, ce numéro du magazine municipal vous fournira des clés de compréhension pour construire ensemble un avenir durable.

Je vous en souhaite bonne lecture ! ■

Votre Maire dévoué,  
**Raphaël IBANEZ**

# Questions au Maire



## Quelles actions concrètes ont été entreprises à Saint Pierre de Chandieu pour améliorer la sécurité du village, en particulier en ce qui concerne la petite délinquance, la sécurité routière et les incivilités du quotidien ?

A Saint Pierre de Chandieu, le bien-être de nos résidents et leur sécurité sont des priorités fondamentales. Cependant, il est essentiel de souligner que cette préoccupation n'est pas spécifique à notre commune, mais représente une priorité à l'échelle nationale. Il convient de noter que notre principal défi en matière de sécurité concerne principalement la petite délinquance et que ces problématiques ne peuvent être comparées à celles rencontrées dans certaines villes voisines.

En ce qui concerne la petite délinquance, elle est souvent issue de personnes extérieures à notre village, mais la tendance observée en 2023 est particulièrement encourageante, marquée par une nette réduction des incidents. Pendant toute la période estivale, notre village a été préservé des cambriolages grâce à l'action conjuguée de la Gendarmerie nationale, très présente sur notre territoire, mais aussi au déploiement sur tous les sites sensibles de caméras de vidéosurveillance, ainsi qu'à l'implication des membres de la participation citoyenne, toujours disponibles.

Afin d'accroître la sécurité des biens et des personnes, nous avons établi un partenariat avec la commune de Toussieu, nous permettant de regrouper nos ressources en matière de police municipale. En complément, nous avons établi une connexion avec le Centre de Supervision Urbain (CSU) de la ville de Mions. Ce contrat permettra une surveillance en continu de nos caméras 24h/24 et sera en mesure de déclencher une intervention immédiate en cas de besoin. ■

## Le charme du parc de Rajat est indéniable, cependant, la municipalité maintient-elle une stabilité financière ?

Nous sommes ravis de constater que, à l'exception des deux années impactées par la pandémie de la Covid-19, les revenus issus des loyers du château ont couvert l'intégralité des frais de fonctionnement. C'est une source de satisfaction pour nous, en accord avec notre engagement initial.

Afin d'améliorer l'attrait du parc et de le valoriser, la municipalité a entrepris de nombreuses améliorations. Un grand espace de stationnement verdoyant a été aménagé pour simplifier l'accès au domaine, les allées conduisant aux aires de pique-nique et de jeux ont été rénovées afin de faciliter la circulation des familles et des assistantes maternelles avec poussettes. Les aires de jeux pour les enfants ont été enrichies et l'espace réservé aux animaux est très apprécié par les visiteurs de tous âges. En réponse à la demande des amateurs de sport, un parcours de santé a également été installé. En complément, il est important de souligner que la commune a reçu des subventions pour bon nombre des projets réalisés.

Le parc séduit un nombre croissant de promeneurs et nous avons honoré notre engagement qu'il reste ouvert au public 7 jours sur 7 (sauf en cas d'intempéries), même lorsqu'il y a des événements privés au château ou à l'orangerie. Cela contribue à maintenir son attrait et à en faire profiter la communauté de manière continue. ■



## Pourquoi la circulation a-t-elle été perturbée pendant plusieurs semaines dans le quartier du Cros Cassier en raison de travaux ?

Nous n'ignorons pas que les travaux de voiries en général sont une source de perturbations et de changements d'habitudes, mais chaque fois que des chantiers sont engagés, c'est bien évidemment toujours pour apporter des améliorations à la situation actuelle. Pendant 6 semaines en effet, l'accès au lotissement du Cros Cassier a été fermé, mais ces travaux encouragés par l'État tant sur le plan contractuel que financier (subvention de plus de 300 000€), étaient essentiels pour notre environnement et la préservation de nos sols.

Il s'agissait de séparer une grande partie des eaux pluviales du lotissement, des eaux usées et de les acheminer vers le bassin de rétention du collège.

Malheureusement, l'aménagement d'une circulation alternée s'est avéré impossible en raison des dimensions trop importantes de certaines tranchées, ne permettant pas la mise en place d'un recouvrement temporaire pour le passage des véhicules sans danger. ■

## Il y a environ 2 ans la médiathèque a été déménagée au sein du Parc de Rajat, avez-vous l'intention de la réinstaller dans le centre du village ?

En effet, elle a été installée dans un bâtiment du parc de Rajat, car ses locaux d'origine ont été démolis pour faire place à la future Résidence Roger Vayssière (résidence à destination des séniors). Cette relocalisation provisoire, nous en sommes conscients, l'a éloignée du centre bourg, affectant ainsi son fonctionnement et l'accès pour les utilisateurs. Cependant, notre engagement envers une offre culturelle accessible à tous demeure et la médiathèque reviendra bien au cœur du village.

Pour cela, un tout nouveau bâtiment, entièrement dédié à la lecture et au multimédia, verra le jour, la transformant en une véritable médiathèque. Ce projet ambitieux implique une conception réfléchie en concertation avec divers intervenants clés (enseignants, associations, lecteurs...).

L'objectif est de créer un espace accueillant et apaisant, propice à la détente intellectuelle et au calme. Cette médiathèque proposera une diversité de supports pour permettre un accès accru à l'information et à la culture. Nous avons à cœur de concevoir des espaces dédiés, réfléchis spécifiquement pour accueillir tous les publics, garantissant ainsi l'inclusivité de cet espace culturel.

Ce projet ambitieux prendra forme d'ici 2025, car la construction d'un bâtiment de cette envergure demande du temps et de la réflexion. D'ici là, nous mettons en œuvre toutes les étapes nécessaires à sa réalisation, en tenant compte des détails architecturaux et des besoins spécifiques des futurs utilisateurs. Nous nous engageons fermement à offrir aux Saint Pierrards un espace culturel de qualité, répondant à leurs attentes et aspirations.

Nous nous appliquerons bien évidemment à tenir régulièrement les habitants informés de l'avancement de ce projet, au fil des étapes franchies. ■



# Combattre le harcèlement scolaire

Le harcèlement en milieu scolaire est bien plus qu'une simple question de conflits enfantins. C'est un problème profondément enraciné qui peut avoir des conséquences dévastatrices sur les élèves, tant sur le plan physique que psychologique. Il sape l'environnement d'apprentissage, compromet la sécurité des élèves et peut laisser des cicatrices émotionnelles durables. Il peut parfois même conduire au suicide.

Pour faire face à ce danger, le programme de prévention et d'intervention contre le harcèlement scolaire, connu sous le nom de pHARe, représente une initiative nationale globale visant à prévenir et à traiter les cas de harcèlement au sein des établissements scolaires.

Initié en 2021, il a été étendu à l'ensemble des écoles et collèges à la rentrée 2022, puis aux lycées à partir de la rentrée 2023. Tous les établissements scolaires appliquent désormais ce programme.

Le programme pHARe se concentre sur 8 piliers pour la prévention du harcèlement au sein des écoles, des collèges et des lycées :

- 1 Évaluer le climat scolaire.
- 2 Prévenir les actes de harcèlement.
- 3 Former une communauté de professionnels et de personnels engagés pour la protection des élèves.
- 4 Intervenir de manière efficace dans les situations de harcèlement.
- 5 Impliquer les parents, les partenaires et promouvoir la communication concernant le programme.
- 6 Mobiliser les instances démocratiques au sein de l'établissement (CVC, CVL) ainsi que le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- 7 Suivre l'impact des actions entreprises.
- 8 Mettre à disposition une plateforme dédiée proposant des ressources.

La politique de prévention du harcèlement s'est donc articulée autour du programme pHARe, qui repose actuellement sur un réseau de 400 référents académiques et départementaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Ces référents interviennent pour traiter les cas de harcèlement signalés par les chefs d'établissement, en s'appuyant sur les plateformes du **3020** et du **3018** (cyberharcèlement).



## Mobilisation contre le harcèlement : un plan d'actions concret à Saint Pierre de Chandieu

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, chaque école et établissement est tenu d'élaborer un plan d'actions, conformément à la loi du 8 juillet 2013.

À Saint Pierre de Chandieu, la municipalité a pris l'initiative d'organiser une réunion de travail, qui s'est tenue en mairie le 21 septembre, visant à accompagner les équipes éducatives des établissements locaux.

Lors de cette rencontre proactive, plusieurs stratégies d'interventions ont été partagées, mettant particulièrement l'accent sur trois interventions en classe déjà planifiées pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Ces interventions, dont certaines en collaboration avec la gendarmerie de Saint Laurent de Mure visent à expliquer aux élèves ce qu'est le harcèlement et/ou l'intimidation, comment identifier une situation à risque, et surtout, comment réagir adéquatement.

En complément à l'école élémentaire, des interventions vont également être mises en place au collège. Notamment, une permanence sera assurée pendant une semaine durant la pause méridienne, offrant aux collégiens un espace de parole où ils pourront librement évoquer divers problèmes tels que les abus, la maltraitance ou les pressions familiales.

L'objectif central de ces mesures est de détecter, signaler et traiter de manière efficace les cas de harcèlement entre élèves.

Des évaluations régulières seront réalisées afin de vérifier l'efficacité de ces dispositifs et d'apporter les ajustements nécessaires pour mieux prévenir et combattre le harcèlement au sein de l'école et du collège de Saint Pierre de Chandieu, s'il y a lieu.



Étaient présents, Marjorie GILIBERT, principale du Collège Charles de Gaulle, Nathalie PUVILLAND, directrice de l'école René Cassin, Geneviève LAFAY, conseillère pédagogique auprès de l'IEEN, le Lieutenant HAOUCHINE de la Gendarmerie nationale de Saint Laurent de Mure, accompagné de son adjoint le major KERN, et de l'adjointe-chefite PLAU, référente scolaire, spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux mineurs, dont le harcèlement, et les violences intra familiales, le maire, Raphael IBANEZ, Dominique DUFER, adjoint à la petite enfance, Michel BERTRAND, adjoint à la sécurité et Danielle NICOLIER, première adjointe.

## REPÉRER, SIGNALER ET TRAITER LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES



SITUATION D'INTIMIDATION, DE HARCÈLEMENT OU DE CYBERHARCÈLEMENT

### INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ

- directeur d'école ou chef d'établissement
- collégiens ou lycéens ambassadeurs pHARe
- équipe ressource pHARe formée à la prise en charge des situations de harcèlement :

professeurs, psychologues de l'éducation nationale, infirmiers, conseillers principaux d'éducation, etc.

**pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école



### AUTRES CANAUX DE SIGNALEMENT POSSIBLES

- Numéro d'appel national **3020** n° vert pour les situations de harcèlement
- Numéro d'appel national **3018** n° vert et appli dédiés aux situations de cyberharcèlement
- Lignes téléphoniques académiques : consultables sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)
- Autres canaux : Faits établissement, courriers, etc.

Saisie dans l'application Stop harcèlement



Transmission aux référents académiques et référents départementaux harcèlement

En cas de situation d'urgence ou complexe, appui possible :  
 • du réseau départemental d'intervention, en relation avec le Carré régalien académique ;  
 • de la mission chargée de la prévention des violences en milieu scolaire (MPVMS).

Prise de contact

Avec la famille de l'élève cible

Avec le directeur d'école et l'inspecteur de l'éducation nationale (1<sup>er</sup> degré) ou le chef d'établissement (2<sup>d</sup> degré)

- ✓ Mise en place du protocole de TRAITEMENT DE LA SITUATION.
- ✓ SUIVI dans la durée.
- ✓ RÉOLUTION de la situation.

**NON AU HARCÈLEMENT**

[www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)



© ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

## L'équipe scolaire

2023-2024

### Équipe pédagogique de l'école maternelle Louise Michel



(De gauche à droite) Mmes. GUILLET (MS), DESGOUTTES (MS/GS), MILLIER (PS/GS), BONVALLET (Directrice), BOULÉRIS (PS/GS), MORCEL (PS/GS).



### ATSEM

(De gauche à droite) Virginie S. (PS/MS), Marie Joëlle S. (MS/GS), Brigitte A. (MS), Virginie B. (PS/GS), Nadine I. (PS/GS), Nathalie D. (PS/GS).

### Équipe pédagogique de l'école élémentaire René Cassin



(De gauche à droite) M. PASTOR (CM2), Mme. PUVILLAND (Directrice), M. ROUBY (CM2), Mme. BRIAT (CP/CE2), M. GARCIA (CE2), Mme. CHANAL (CP), M. BRUNAND (CM2), Mme. LE QUINTREC (CE1), Mme. MEYET (CE2), Mme. ARNOULD (CM1), Mme. PIQUARD (CM1), Mme. LOGEROT (CM1), Mme. MENU (CP), Mme. GEREZ (CP/CE1), Mme. PIRON (CE1), Mme. BOURRIANNE (CE2) (Absente de la photo).

## L'école c'est aussi !



(De gauche à droite) Nicole, Josette, Béatrice, Christelle, Marie-Elisabeth, Yubeline, Marie-Thérèse, Marie, Patricia, Tina, Christine.



Clément (Directeur), Justine, Laurence, Océane, Tiffany, Alyne, Coralie (Animatrices) et Styvent, Vahé, Rémi (Animateurs).

Grâce à leur dévouement et leur souci du bien-être des enfants, les agents du restaurant scolaire et l'équipe du périscolaire contribuent à forger des souvenirs heureux et des relations positives dans un climat de bienveillance, qui vont bien au-delà de la simple pause déjeuner. ■

## AESH élémentaire et maternelle



(De gauche à droite) Mme. BONVALLET (Directrice maternelle), Caroline (AESH élémentaire), Annabel (AESH élémentaire), Priscilla (AESH élémentaire), Patricia (AESH maternelle), Laure (AESH élémentaire), Marie-Pierre (AESH maternelle), Mme. PUVILLAND (Directrice élémentaire), Catherine et Nathalie (AESH élémentaire absentes de la photo).

« Le jour des élections, j'étais un peu nerveux, mais c'était excitant de voter et de voir que les élèves me faisaient confiance. » Lucas, élève de CM1

## Le Conseil Municipal des Enfants, une initiation à la démocratie et à la citoyenneté

*L'expérience démocratique vécue par les enfants de l'école René Cassin est une initiative visant à les initier dès leur plus jeune âge à la vie politique et à la démocratie.*

En mettant en place un Conseil Municipal des Enfants (CME) et en organisant des élections annuelles, la municipalité favorise l'engagement civique et encourage les élèves à participer activement à l'amélioration de leur environnement.

Le processus électoral au sein de l'école, avec campagne et vote, permet aux enfants de comprendre les principes fondamentaux de la démocratie, tels que le choix des représentants, la prise de décisions collectives et le respect des opinions de chacun.

Ces élections se sont déroulées le jeudi 19 octobre, encadrées par des adjoints, tous les élèves des classes du CP au CM2 ont pu choisir leur candidat grâce à leur vote.

Par la suite, en réunissant les élus du CME autour de la table des discussions dans la salle du Conseil de la mairie, une opportunité est offerte aux enfants de pouvoir participer activement aux débats et de contribuer à des propositions concrètes visant à améliorer le quotidien au sein de leur village.

Cela renforce leur confiance en eux, leur sens des responsabilités et leur capacité à faire entendre leur voix dans un cadre démocratique.

Cette expérience pédagogique contribue à façonner les citoyens de demain en leur inculquant des valeurs de participation, d'écoute et de respect mutuel. C'est aussi une coopération entre les jeunes et les adultes et ce sont des éléments essentiels pour former une société démocratique équilibrée et prospère. ■



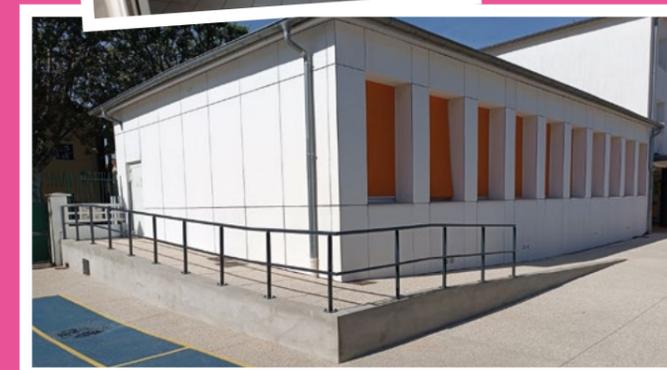
Par ordre alphabétique, voici les noms des 11 élu(e)s :

ACCETTOLA Eilly, CHEDEBOIS Matéi, DEGRYSE Maëli, DIEULOT Clément, FLORET Nathan, GERVAIS Lana, JACQUIER Louisa, JAUFFRET Emma, MACHADO Lisa, PATUREL Lucas, VALLOT Martin



## Travaux à l'école

Cet été, alors que les écoliers étaient en vacances, des travaux ont eu lieu au sein de l'école élémentaire et du restaurant scolaire, afin d'améliorer le cadre d'apprentissage et le confort des enfants. Ont été réalisés, l'installation du self-service, une rampe d'accès aux salles du bâtiment A destinée aux personnes à mobilité réduite, est venue clore la dernière phase du programme Ad'AP.





## Le self-service, ils adorent !

Depuis l'adoption d'un système en self-service, remplaçant l'ancien modèle de cantine où les enfants étaient servis à table, les retours sont extrêmement positifs.

Les élèves ont accueilli ce changement avec enthousiasme et se montrent réellement séduits par cette nouvelle expérience. En plus de l'aspect pratique, cette transition a permis d'instaurer un climat de convivialité et d'autonomie au sein du restaurant scolaire. Les enfants se sentent responsables et apprécient le fait de pouvoir gérer leur propre repas. Le self-service a ainsi créé un environnement propice à des échanges plus spontanés entre les élèves, favorisant une atmosphère encore plus positive pendant les repas. ■

## Chiffres clés

### Nombre d'enfants scolarisés



**335 enfants** scolarisés en **élémentaire**



**153 enfants** scolarisés en **maternelle**

### Nombre de repas servis/jour



**95 maternelles**  
**280 élémentaires**

### Tarif médian d'un repas/jour

**4,60€ maternelles et élémentaires**

# Les seniors fréquenteront-ils le futur **espace de restauration de la Résidence Roger Vayssière ?**

Depuis plusieurs années déjà, le restaurant scolaire accueille les résidents de la commune âgés de plus de 70 ans.

Ils peuvent s'inscrire en mairie pour bénéficier chaque jour (à l'exception du mercredi et des vacances scolaires), d'un repas similaire à celui des écoliers.

Actuellement, la salle de restauration est adjacente au restaurant scolaire mais isolée du bruit et de l'agitation des enfants.

La municipalité en prenant une partie à sa charge, la contribution financière est minime, établie à 6,93€, elle garantit des repas de qualité grâce à une préparation sur place, favorisant l'utilisation d'ingrédients frais et provenant de circuits courts.

Toutefois, le nombre de personnes profitant actuellement de ce service est faible, au regard du nombre de résidents de plus de 70 ans dans la commune, ce qui est regrettable.

Lorsque la résidence dédiée aux seniors sera opérationnelle, cette restauration sera déplacée vers cet établissement.

Aussi, dans le but d'optimiser nos infrastructures publiques, nous aimerions connaître vos intentions concernant ce service.

Une équipe sera affectée au bon fonctionnement de cet espace, assurant l'aménagement de la salle, le service à table, l'entretien des locaux, etc. Il est donc essentiel pour la municipalité d'avoir une perspective et d'évaluer la fréquentation que pourrait espérer ce lieu.

C'est pourquoi nous lançons le sondage et vous remercions d'avance pour l'attention que vous y porterez.

Pour mieux appréhender les avantages que propose aujourd'hui ce service de restauration, nous vous encourageons à venir y déjeuner en vous inscrivant préalablement en mairie et ainsi partager un ou plusieurs repas avec les personnes déjà présentes au restaurant scolaire. ■

## COUPON RÉPONSE - Restauration de la Résidence Roger Vayssière

Êtes-vous intéressés pour déjeuner dans ce futur espace de restauration ?

OUI NON

Si oui, à quelle fréquence par semaine ?

1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois

Et combien de repas ?

1 pers. ou 2 pers.

Fréquentez-vous déjà le restaurant scolaire ?

OUI NON

Merci de retourner ce coupon en mairie ou de l'adresser par mail : [reception@mairie-stpierredechandieu.com](mailto:reception@mairie-stpierredechandieu.com)



**SAINT PIERRE  
DE CHANDIEU**  
Village par nature

Sur la commune de  
Saint Pierre de Chandieu  
Rue de Frindeau

PROJET  
**Roger  
Vayssière**

## POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SÉCURITÉ

- Résidence entièrement close avec contrôle d'accès par vidéophone et badges individuels
- Salle commune municipale destinée aux seniors (services repas...)
- Garages en sous-sol sécurisés avec contrôle d'accès par télécommandes individuelles et condamnables par déprogrammation
- Ouverture automatique motorisée de la porte d'accès au hall à l'immeuble
- Hall spacieux avec une hauteur sous plafond supérieure à 3m
- RDC surélevé d'un mètre pour conserver l'intimité des logements
- Présence d'un espace extérieur (balcon, loggia ou terrasse) pour chaque logement
- Balcons et terrasses généreux (supérieur à 2m de profondeur)
- Portes palières blindées avec poignées sur les deux faces
- Volets roulants électriques avec centralisation
- Interrupteurs avec témoins lumineux dans les logements
- Commande générale de l'éclairage du logement à l'entrée
- Eclairage par détecteurs de présence dans les communs (couloir, escaliers, sous-sol...)
- Peinture blanche sur murs et plafonds
- Placards de rangement aménagés
- Parquet contrecollé avec couche supérieure en bois naturel verni dans les chambres
- Accompagnement personnalisé dans les choix des coloris des revêtements (sol, faïence, parquet) et du meuble vasque sur la base d'ambiances proposées par une décoratrice
- Faïence dans zones exposées dans la salle de bains
- Douche 90 X 120cm avec bac extra plat
- Toilettes avec cuvette suspendue permettant son ajustement lors de l'installation
- Accessibilité et adaptabilité de l'ensemble des logements à la norme PMR avec possibilité d'adaptation supplémentaire pour besoin spécifique.



illustrations et textes non contractuels

Si vous avez plus de 70 ans et êtes intéressé(e) par l'achat ou la location d'un logement au sein de la future Résidence Roger Vayssière, vous pouvez dès à présent venir retirer en mairie un questionnaire qui vous permettra de vous positionner sur la réservation d'un appartement. Ce questionnaire est conçu pour mieux comprendre vos besoins, vos préférences et vos attentes en matière de logement. Votre demande sera par la suite étudiée au regard des conditions d'attribution. ■

## Faites le choix de la rénovation énergétique de votre logement !

L'Agence Locale de Transition Énergétique du Rhône (L'ALTE 69) porte le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH). Celui-ci repose sur 3 piliers : le conseil, la sensibilisation et la communication.

### Conseiller les habitants du Nouveau Rhône pour faire les meilleurs choix

Les conseillers habitat et énergie de l'ALTE 69 conseillent et accompagnent les habitants du département du Rhône (propriétaire bailleur, occupant, copropriétaire) dans leurs projets de rénovation énergétique de leurs logements, d'éco-construction, de réduction des consommations d'énergie et d'installation d'énergies renouvelables. Ils proposent une aide à la décision au regard de critères techniques, financiers et environnementaux.

Quelle isolation pour mon logement ? Quels systèmes de chauffage ou de ventilation utiliser ? Quels matériaux utiliser et quels professionnels choisir ? De quelles aides financières nationales et locales puis-je bénéficier ? Les conseillers de l'ALTE 69 vous guident.

L'accompagnement de l'ALTE 69 est gratuit, indépendant des fournisseurs d'énergie et de matériaux et sans intérêt commercial pour les travaux recommandés.



### Un accompagnement personnalisé à chaque étape de votre projet

Que vous soyez propriétaire bailleur, propriétaire occupant ou copropriétaire, l'ALTE 69 vous accompagne lors de différentes étapes clés :

1. Première prise de contact (évaluation du besoin)
2. Rendez-vous de diagnostic ou visite à domicile
3. Rendez-vous de présentation des recommandations
4. Montage des dossiers de financement
5. Aide à la sélection des prestataires pour la réalisation des travaux ■

Contact : <https://alte69.org/fr/>

# Mobilisation citoyenne lors de la Journée Mondiale du Nettoyage de la Planète



**JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE**

Lors de la Journée Mondiale du Nettoyage de la Planète, qui s'est déroulée samedi 16 septembre, ce sont 70 personnes qui ont répondu à l'appel de cette initiative mondiale et grâce à cet élan collectif, tous ont sillonné les chemins de notre vaste commune pour relever ce grand défi environnemental.

Les jeunes générations ont été exemplaires dans leur engagement, répondant présents à cet appel annuel et international, accompagnés et inspirés par les adultes mobilisés au sein de différentes associations locales. C'est une véritable transmission de valeurs et d'éducation à l'environnement qui a eu lieu au cours de cette matinée. La municipalité tient à saluer leur détermination en versant une contribution financière aux associations impliquées, en reconnaissance de leur mobilisation et du nombre de participants.



Nous souhaitons également remercier nos agents municipaux qui se sont impliqués activement lors de cette matinée. Ils ont suivi les groupes de bénévoles, collectant les sacs poubelles qu'ils avaient (malheureusement) remplis, montrant ainsi l'engagement de la municipalité en faveur de cette cause environnementale cruciale.



Nous sommes tous conscients que si le civisme et le respect de notre environnement prévalaient davantage, de telles journées de nettoyage ne seraient pas nécessaires.

Néanmoins, nous sommes encouragés par l'unité et la solidarité qui se sont manifestées ce jour-là. Merci à tous les bénévoles qui ont consacré leur samedi matin à soutenir cette noble initiative environnementale.

Ensemble, œuvrons pour un futur plus propre et respectueux de notre belle planète. ■



**70**  
personnes  
mobilisées



SITOM  
Nord-Isère

## Le SITOM Nord-Isère, c'est...

Un territoire de **2 500 km<sup>2</sup>** aussi grand que le Luxembourg



Les déchets de **404 000 habitants** soit 5 Stades de France complet



**165 000 tonnes** de déchets l'équivalent du poids de 16 Tour Eiffel



**45 élu(e)s** issu(e)s de vos communes représentant les **199 communes**



**72 216 MWh** d'électricité produite l'équivalent de la consommation annuelle de 32 000 personnes



**47 619 MWh** d'énergie thermique pour chauffer 3 200 logements 39 établissements dont l'hôpital



**de la vapeur distribuée** directement pour l'industrie locale (à l'entreprise SEQENS à Bourgoin-Jallieu)



Moyenne des 5 dernières années

sitom-ni.fr

# Qualité de l'eau à Saint Pierre de Chandieu, l'eau du robinet est-elle bonne ?



Tout d'abord avant de se pencher sur la qualité de l'eau qui coule de notre robinet, il faut rappeler qui fournit cette eau, où se trouve le lieu de captage et qui l'achemine jusqu'à nos habitations.

Comme l'indique son nom, c'est le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de l'Est Lyonnais (SIEPEL), qui gère le captage, le pompage, la production et la distribution de l'eau dans les sept communes membres (voir encadré), dont Saint Pierre de Chandieu.

Ces sept communes sont alimentées par le site de Balan dans l'Ain et cela représente pour Saint Pierre de Chandieu, 30 km de canalisations depuis son lieu de captage.

Cette ressource est protégée, surveillée 24h/24 et analysée chaque jour.

Un deuxième site, celui d'« Azieu » implanté sur la commune de Genas a quant à lui été aménagé uniquement afin d'assurer un secours en cas de défaillance de la ressource principale de Balan.

Le SIEPEL contribue ainsi à alimenter en eau, près de 40 000 habitants de l'est lyonnais.



## Une fois stockée dans la commune, qui distribue l'eau dans les foyers ?

Les communes gèrent ensuite elles-mêmes l'acheminement de l'eau aux particuliers par le biais de leurs propres réseaux de distribution communaux. Saint Pierre de Chandieu est propriétaire de toutes les infrastructures du service public de l'eau et en a confié l'exploitation à Veolia depuis le 1er juillet 2016, pour une durée de 12 ans.

## Une eau de qualité

Une eau 100% conforme aux normes de l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

L'eau est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés. Aucun autre produit ne subit autant d'analyses. L'eau de notre commune est contrôlée mensuellement par l'ARS et journalièrement par Veolia dans son programme d'autocontrôle. Afin de garantir une eau de qualité constante, sont contrôlés : micro-organismes, plomb, nitrates, mais aussi fluor, acidité, dureté, etc...

## L'eau captée à Balan est-elle traitée ?

L'importance des traitements dépend de la qualité de l'eau brute prélevée et l'eau pompée à Balan étant de très bonne qualité, elle ne nécessite qu'une chloration. Les quantités de chlore injectées sont minimales, équivalentes à une goutte pour 1 000 litres d'eau. Elle permet de protéger l'eau contre le développement de bactéries lors de son transport et de sa distribution jusqu'aux robinets des usagers.

**Les 7 communes adhérentes au SIEPEL :**  
Genas, Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mûre, Saint Laurent de Mûre, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu

## Le contrôle de la qualité de l'eau

Veolia fait le choix de compléter le contrôle réglementaire réalisé par l'ARS, par un plan d'auto-contrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur les points de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur.

Plus d'une centaine de bactéries, polluants chimiques et biologiques sont recherchés dans les prélèvements en plus des métaux alcalino-terreux, tels que le calcium ou le magnésium et des métaux alcalins, tels que le sodium.

## Quelle est la composition de l'eau distribuée à Saint Pierre de Chandieu ?

Pour entrer dans le détail de la composition de l'eau, voici les données de caractérisation de l'eau, qui correspondent aux paramètres présents sur les étiquettes d'eau en bouteille.

Paramètres	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Calcium	54,9	64	18	mg/l	Sans objet
Chlorures	9,4	12,8	29	mg/l	250
Fluorures	0	90	18	µg/l	1500
Magnésium	4,5	5,9	18	mg/l	Sans objet
Nitrates	4,4	7,6	34	mg/l	50
Pesticides totaux	0	0,01	18	µg/l	0,5
Potassium	1,1	1,6	18	mg/l	Sans objet
Sodium	5,3	6,7	18	mg/l	200
Sulfates	17,5	34	29	mg/l	250
Titre Hydrotimétrique	14,9	16,7	29	°F	Sans objet

ANALYSE (MG/L)		
Calcium Ca <sup>2+</sup> : 64,5	Bicarbonates HCO <sub>3</sub> <sup>-</sup> : 195	
Magnésium Mg <sup>2+</sup> : 3,5	Sulfates SO <sub>4</sub> <sup>2-</sup> : 4,7	
Sodium Na <sup>+</sup> : 12	Chlorures Cl <sup>-</sup> : 20	
Potassium K <sup>+</sup> : 0,5	Nitrates NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> : 3	
Silice SiO <sub>2</sub> : 1,8	Fluor F <sup>-</sup> : 0,1	
Extrait sec à 180°C : 223 mg/l -		
pH : 7,5		
● Captée dans son état naturel		

Ces paramètres attestent de la qualité de l'eau du SIEPEL : moyennement minéralisée avec des teneurs très faibles en nitrates et l'absence de pesticides. Elle peut donc être consommée par tout le monde.

## Comment est acheminée l'eau et comment est-elle stockée ?

Pour arriver chez chacun de nous, l'eau potable emprunte un circuit fait de multiples ramifications, vannes, stations de reprise... qui la conduit de l'usine de production d'eau potable jusqu'aux réservoirs d'eau (château d'eau par exemple), puis de ce dernier, jusqu'à nos robinets. En sortie d'usine de production d'eau potable, des pompes de refoulement acheminent l'eau potable dans la partie haute du château d'eau où elle est stockée. Son élévation assure une pression suffisante dans tout le réseau et permet d'avoir « l'eau courante ».

## Les point de stockage à Saint Pierre de Chandieu

Bel Air : 300 m<sup>3</sup>  
Cros Cassier : 300 m<sup>3</sup>  
Frindeau : 1000 m<sup>3</sup>

## Quelle est la qualité de l'eau des puits chez les particuliers ?

L'eau des puits provient des eaux souterraines et échappe bien évidemment aux contrôles obligatoires. Aussi, il est important que les propriétaires de puits, fassent régulièrement tester leur eau par des laboratoires spécialisés pour évaluer sa qualité. Les tests peuvent détecter la présence de bactéries, de métaux lourds, de nitrates, de pesticides et d'autres contaminants potentiels. En fonction des résultats des tests, des mesures correctives peuvent être nécessaires pour assurer la sécurité et la potabilité de l'eau.

Il est également recommandé d'entretenir régulièrement les puits, de bien les protéger et de suivre les bonnes pratiques pour éviter toute contamination potentielle.

## L'eau de pluie stockée dans des récupérateurs, peut-elle être polluée ?

Oui, elle peut l'être, car la pollution de l'eau de pluie peut provenir de diverses sources, notamment la pollution atmosphérique. Elle peut capturer des polluants tels que les oxydes de soufre, les oxydes d'azote, les particules fines, les métaux lourds et d'autres substances chimiques présentes dans l'air. Elle peut contenir des pesticides, des engrais, des déjections d'oiseaux et d'autres substances provenant des activités humaines et de l'environnement.

## Est-il dangereux en termes de pollution, d'interconnecter les eaux de pluie ou l'eau d'un puit, avec le réseau d'eau potable ?

Oui, ces eaux ne doivent jamais pas être raccordées au réseau d'eau potable, car cela représente des risques sanitaires importants pour les usagers au regard du non-contrôle de qualité. ■

**L'eau du robinet est 100 à 200 fois moins cher que l'eau en bouteille.**

**80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat sont consacrés à l'emballage et à la commercialisation.**

## Préservons l'eau !

De notre côté, nous devons tous faire la chasse au gaspillage d'eau !

### Adoptons des comportements plus sobres

**Arroser tard le soir ou tôt le matin**, permet d'économiser 6 litres d'eau par m<sup>2</sup> arrosés et utiliser de préférence un système de « goutte à goutte ».

**Récupérer l'eau de pluie** pour arroser les plantes, son jardin ou laver sa voiture.

**Utiliser la technique du paillage en cas de sécheresse** pour limiter l'évaporation rapide de l'eau et réduire le plus possible les arrosages.

**Chasser les fuites d'eau chez soi.** Il faut savoir qu'un robinet qui goutte fait perdre 35 000 litres d'eau par an, une fuite de chasse d'eau 220 000 litres d'eau par an... à comparer à la consommation moyenne annuelle d'une famille de 4 personnes, estimée à 120 000 litres !

**Poser un régulateur de débit ou des mousseurs** sur ses robinets et un mécanisme WC à double commande pour faire une économie de 35 000 litres d'eau par an.

**Choisir des appareils électroménagers peu gourmands en eau.** Privilégier un lave-linge ou un lave-vaisselle classe A, à ne faire tourner qu'en charge complète pour économiser 35 à 60 litres d'eau par lavage.

**Utiliser la touche « éco » de son lave-vaisselle et de son lave-linge** et les faire fonctionner en dehors des heures de pointe de consommation d'énergie.

**Prendre une douche en 5 minutes et oublier le bain** permet une économie de 130 litres d'eau à chaque douche. Couper l'eau pendant le savonnage, rasage ou brossage de vos dents est également une bonne idée.

**Et respecter les arrêtés de restriction de consommation d'eau**, car chaque année notre commune connaît une restriction d'eau de niveau "Alerte renforcée" pour restreindre les usages de l'eau, y compris pour les particuliers (ex : remplissage des piscines, lavage des voitures, arrosage...). Il convient de scrupuleusement s'y conformer, pour préserver les ressources disponibles. ■

**Buvez l'eau du robinet et faites des économies dans votre budget !**

**Pour une famille de 4 personnes, boire l'eau du robinet, c'est une économie de 300 euros/an en comparaison avec une famille qui boirait de l'eau en bouteille.**

**Un geste simple, essentiel pour la planète**

**En France, environ 1,5 million de bouteilles en plastique jetables sont utilisées chaque heure, soit 36 millions par jour soit 370 000 tonnes/an ! Seuls 49% des bouteilles en plastique sont recyclées !**

## LES CHIFFRES CLEFS SUR NOTRE COMMUNE

**4661**

Nombre d'habitants desservis

**100 %**

Conforme aux critères de l'ARS

**139 L**

Consommation moyenne par habitant/jour

**71 km**

Longueur de réseau

**61 km**

Longueur de canalisation de distribution

## LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES MICROPOLLUANTS

Par ces gestes simples et quotidiens, nous pouvons contribuer collectivement à réduire les rejets de micropolluants dans nos milieux aquatiques.

**Aidez-nous à préserver nos rivières !**

**Des micropolluants divers ont été détectés dans les eaux usées, certains d'entre eux proviennent de nos activités domestiques.**

**Autant d'agents que nous n'aimerions pas retrouver dans notre verre d'eau !**

**Voici quelques bonnes pratiques pour limiter leur apparition dans l'eau.**



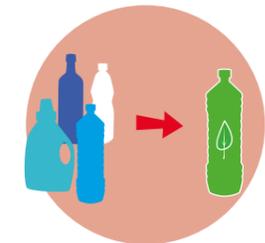
**1** Je jette les objets solides à la **poubelle** : lingettes, masques, tampons, toutounettes, cotons-tiges, couches, serviettes hygiéniques, mégots de cigarettes...



**4** Je consomme des produits issus d'une **agriculture** limitant les pesticides et de préférence locaux.



**2** Je rapporte les médicaments périmés ou non-utilisés en **pharmacie**.



**5** Je limite l'usage des **détergents** et des produits fabriqués à partir de dérivés chimiques ou pétroliers pour mes produits ménagers et cosmétiques.



**3** J'emène les huiles et les produits toxiques à la **déchetterie** (peinture, vernis, solvants, produits de jardinage, etc.).

**Les poubelles et les toilettes, c'est pas pareil !**

un service opéré par **VEOLIA**



## Extension et réhabilitation de la bache de reprise du captage de Balan



### Pourquoi ces travaux ?

Le schéma directeur du syndicat a mis en évidence la nécessité d'augmenter la capacité de pompage de la station de Balan afin de répondre aux besoins futurs.

Les groupes de pompes des forages de Balan, refoulent l'eau prélevée, dans une bache de reprise de 200 m<sup>3</sup>, dans laquelle est effectuée la chloration de l'eau. Un temps de contact du chlore minimum de 30 minutes est nécessaire. Ce temps de contact nécessite l'augmentation du volume de la bache de reprise.

C'est pourquoi, il a été décidé la création d'une deuxième cuve de 400 m<sup>3</sup> à côté de la cuve existante de 200 m<sup>3</sup>, qui a été réhabilitée.

Ces travaux concernaient également la pose de canalisations intérieures et extérieures, équipements de robinetterie, huisserie, métallerie et équipements électriques. ■



## L'écologie au cœur de nos projets

L'évolution de l'aménagement de la cour de l'école et de ses abords se poursuit avec une attention particulière portée sur l'intégration et l'expansion de la végétation. Nous sommes résolument engagés dans la création d'espaces propices à la détente et à l'épanouissement, où la présence des arbres joue un rôle central.

Dans cette perspective, nous avons entrepris la réalisation d'un jardin arboré à l'entrée des écoles, remplaçant l'ancien bâtiment détruit l'année dernière. Des cheminements en copeaux de bois, de la pelouse, des massifs mélangés et du mobilier en bois, composeront l'essentiel de cet espace paysagé. Ainsi nous exprimons notre engagement en faveur d'un environnement plus verdoyant et bénéfique pour tous.

Ce jardin, accueillant et paisible, ne sera pas uniquement un lieu de passage. Il sera ouvert aux parents aux heures de sortie des classes, offrant un endroit agréable pour attendre leurs enfants à l'ombre des arbres pendant les chaudes journées d'été. Pendant les récréations, il sera dédié aux enfants pour jouer et se détendre.

Pour agrémenter ce jardin, 16 arbres avec 11 espèces différentes ont été sélectionnés et marqués dans les pépinières de la société Cholat. La plantation de ceux-ci à la fin de l'année, marquera à nouveau notre engagement envers la nature et notre volonté de promouvoir une biodiversité riche et variée.

Ce jardin n'est qu'une étape de notre démarche pour intégrer la végétation de manière prépondérante dans tous nos projets.

Notre prochaine initiative consistera à réaménager la zone d'activité (voir article p. 42), en veillant à choisir avec attention, une quarantaine d'arbres, comprenant 36 essences différentes.

Cela traduit notre détermination à faire de la végétation un élément majeur et fondamental de notre cadre de vie. ■





## Déforestation mondiale, un cri d'alarme pour la terre

**Chaque année, la déforestation entraîne la perte de 10 millions d'hectares de forêts dans le monde. C'est un problème majeur qui nécessite une prise de conscience et des actions immédiates.**

### Une déforestation massive, à l'appui des chiffres alarmants

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), entre 1990 et 2020, la déforestation a engendré la perte de 420 millions d'hectares de forêts, soit une superficie équivalente à celle de l'Union européenne.

Il y a 4 siècles, les forêts recouvraient 66 % des terres, mais aujourd'hui ce chiffre est réduit à seulement 31 %. Au total, il reste actuellement 4,06 milliards d'hectares de forêts dans le monde.

### Impact régional de la déforestation

La déforestation affecte particulièrement l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est, où elle s'est accélérée ces dernières décennies. En revanche, en Amérique latine et centrale, la tendance est plutôt à la diminution de la déforestation.

### Les pays les plus touchés

Le Brésil est le pays le plus touché, représentant 43% des pertes mondiales, suivi par la République démocratique du Congo (13%) et la Bolivie (9%). Chaque année, environ 6,4 millions d'hectares de forêts disparaissent, entraînant la disparition de milliers d'espèces animales et végétales, souvent encore inconnues. Cela conduit à la destruction des habitats naturels, menaçant 80% de la biodiversité terrestre.



### La répartition des forêts, une diversité menacée

La superficie forestière mondiale est estimée à 4,06 milliards d'hectares, constituant environ 31% de la surface totale des terres. Parmi ces forêts, 34% sont des forêts primaires, restées intactes par toute intervention humaine, principalement situées au Brésil, au Canada et en Russie. En contraste, 7% de la superficie forestière mondiale est constituée de forêts plantées par l'Homme.

### Conséquences multiples et nécessité d'actions

La déforestation contribue au réchauffement climatique et met en péril les populations locales dépendantes des écosystèmes forestiers pour leur subsistance. Pour contrer les émissions de gaz à effet de serre, il est crucial d'opter pour des mesures comme le reboisement, la réduction de la consommation d'énergie et la promotion des énergies renouvelables, indépendamment de la localisation géographique. Agir de manière collective est essentiel pour lutter contre ce phénomène dévastateur. ■

## Moutons en mission grâce à l'écopâturage

La commune de Saint Laurent de Mûre a mis en place un système d'écopâturage sur certains sites de leur territoire.

Les moutons, véritables ouvriers de l'écosystème, ont accompli un travail remarquable en entretenant les espaces de manière naturelle. Cependant, leur tâche arrive à son terme, car la végétation disponible se fait de plus en plus rare.

Afin de prolonger cette approche écologique bénéfique pour l'environnement, la commune propose de déplacer ces ovins sur le site du réservoir du SIEPEL qui se trouve sur notre commune (chemin des crêtes), pendant toute la période hivernale. Ces moutons contribueront à maintenir l'équilibre écologique en entretenant la végétation de manière respectueuse de la nature.

Les trois moutons seront placés dans un espace spécialement aménagé et délimité, où ils pourront vaquer à leur tâche de débroussaillage naturel. Cette zone sera régulièrement déplacée afin d'optimiser leur action et de garantir une gestion durable de l'environnement.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions de notre commune pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature.



**L'éco-pâturage n'est pas qu'anecdotique, il offre une alternative durable à l'entretien des espaces verts**



**Il encourage la croissance d'une flore naturelle et diversifiée** en permettant aux plantes de se développer à leur rythme, sans être constamment taillées. Cela favorise la résilience de la végétation et peut conduire à la présence de plantes adaptées aux conditions locales.



**Il favorise une réduction significative, voire l'élimination de l'utilisation de pesticides chimiques.** Les tondeuses traditionnelles ne se contentent pas de couper l'herbe, elles dispersent souvent des produits chimiques pour contrôler les mauvaises herbes et les insectes nuisibles. En utilisant des animaux pour l'entretien, on évite l'exposition aux pesticides chimiques potentiellement nocifs pour la faune, la flore et les humains.



**Il diminue la quantité d'énergie** requise pour l'entretien des espaces verts comparativement à l'utilisation de tondeuses à essence ou électriques. Cela se traduit par une réduction des émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à atténuer le changement climatique.



**Il joue un rôle efficace dans la maîtrise de la croissance des plantes,** évitant ainsi l'accumulation de déchets végétaux, tels que l'herbe coupée issue des tondeuses traditionnelles. Cela contribue à réduire la quantité de déchets verts nécessitant élimination et favorise une gestion plus durable des espaces verts.



**Il permet de lutter contre la rétention d'eau dans les sols,** car les moutons en broutant l'herbe et en piétinant le sol, contribuent à son aération et à son décompactage. Cette action favorise l'infiltration de l'eau de pluie. Un sol bien structuré et aéré a la capacité de stocker davantage d'eau, ce qui est crucial pour la disponibilité en eau des plantes et pour la recharge des nappes phréatiques. ■

# Lumière sur nos aînés, retour sur la SEMAINE BLEUE 2023



Lancée en 1951, la Semaine Bleue est dédiée aux seniors, valorisant ainsi la place des aînés dans la vie sociale. Leur engagement dans le monde associatif ou la vie citoyenne, au cœur des territoires est essentiel et profite à tous. Cette participation à la vie sociale et culturelle est un puissant facteur de prévention de la perte d'autonomie et doit être encouragée, favorisée, cultivée.

Tout au long de l'année, l'enjeu réside dans la mise en avant des actions visant à combattre l'isolement social et relationnel, à adapter les logements et l'environnement, à faciliter la participation à la vie sociale et culturelle et à promouvoir les modes de déplacement doux. Ce sont là les priorités à poursuivre afin de bâtir une société plus inclusive, où chacun, indépendamment de son âge, se sent intégré et valorisé.

Dans le cadre de la Semaine Bleue 2023, organisée par la mairie de Saint Pierre de Chandieu du 2 au 8 octobre, des activités variées ont été proposées, offrant des moments enrichissants à tous les participants :

**Le lundi 2 octobre**, une vingtaine de personnes se sont réunies dans l'amphithéâtre Camille Floret pour la projection d'un film.



**Le mardi 3 octobre**, plus de 60 marcheurs ont chaussé leurs baskets pour une randonnée au parc de Rajat, que ce soit par le chemin direct ou par les crêtes, tous se sont retrouvés pour un goûter des plus appréciés.



**Le jeudi 5 octobre**, 54 personnes ont pris le bus pour se rendre à Valrhona, où elles ont pu visiter la fameuse maison du chocolat et savourer un délicieux repas agrémenté d'une animation.

**Le vendredi 6 octobre**, une pièce de théâtre de boulevard a été jouée devant une soixantaine de spectateurs qui ont ri des réparties espiègles des comédiens.



## Un moment de partage et de plaisir pour nos séniors

**Vendredi 22 septembre**, un événement particulièrement attendu a eu lieu, marquant le début d'une série de festivités spécialement élaborées pour les seniors tout au long de l'année.

Ces initiatives cherchent à procurer aux seniors des instants de convivialité, de divertissement et de partage, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur qualité de vie.

Ces rencontres représentent le moment idéal pour qu'ils se rassemblent, renouent des liens et tissent de nouvelles amitiés. Il s'agit d'une opportunité précieuse pour échanger des expériences, partager des récits et cultiver une ambiance chaleureuse et inclusive.

Du point de vue des élus, ces événements offrent l'occasion de les rencontrer et de prendre de leurs nouvelles.

Le déjeuner a été ponctué par un spectacle divertissant, apportant une touche artistique et culturelle à cette agréable journée.



Après le repas, la piste de danse s'est animée au rythme de la musique, attirant les danseuses et danseurs qui ont trouvé joie et plaisir à exprimer leur vitalité et leur énergie.

Ces moments festifs sont essentiels pour favoriser une vie sociale active et pour certaines personnes plus isolées, ils leur offrent une occasion de briser la routine quotidienne et d'aller à la rencontre d'autres personnes.



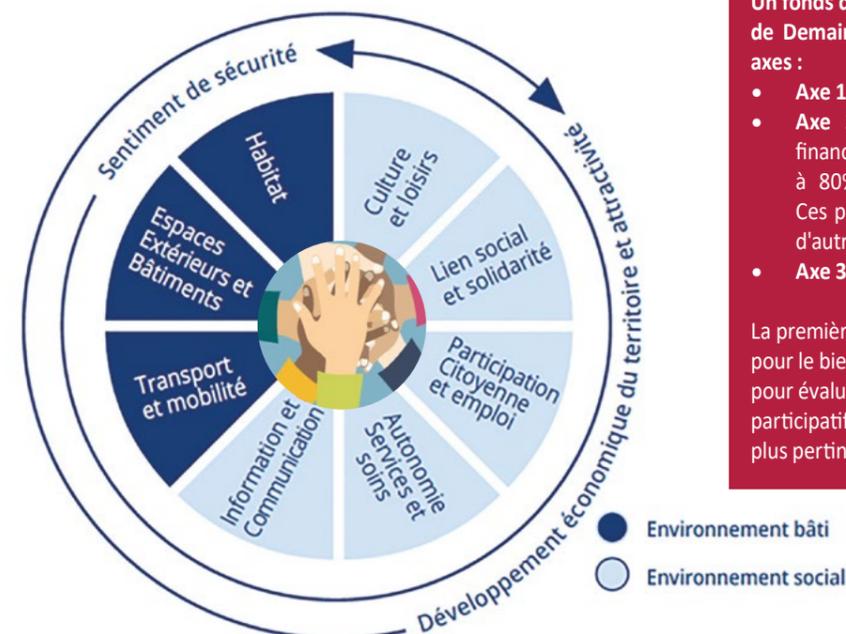
# La commune s'engage pour promouvoir le bien-être des aînés

En octobre 2020, dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a initié le programme "Petites Villes de Demain" et Saint Pierre de Chandieu a été choisie pour en faire partie.

Dans cette continuité, la commune a décidé de rejoindre le réseau francophone des "Villes Amies des Aînés" (RFVAA), créé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le but d'adapter la société au vieillissement en tenant compte de l'ensemble des défis liés à cette phase de la vie. Ce réseau va favoriser une qualité de vie harmonieuse pour nos aînés au sein de notre communauté.



## Cette démarche s'articule autour de 8 axes :



Un fonds d'appui a été établi pour soutenir les Petites Villes de Demain engagées dans l'accueil des aînés, selon trois axes :

- **Axe 1** : Élaborer une politique axée sur le vieillissement
- **Axe 2** : Présenter des projets, avec une aide au financement pouvant atteindre 40 000€, correspondant à 80% du budget pour trois projets au maximum. Ces projets doivent être novateurs et non financés par d'autres organismes.
- **Axe 3** : Accélérer la transformation des projets

La première réunion vise à réunir les personnes œuvrant pour le bien-être des aînés. Un état des lieux a été finalisé pour évaluer les services proposés aux aînés et deux ateliers participatifs ont été organisés pour recueillir les projets les plus pertinents pour les aînés de notre commune.

## Deux enjeux se dessinent :

- Réunir des fonds pour financer plusieurs projets jugés prioritaires.
- Finaliser l'obtention du label "Saint Pierre, Ville Amie des Aînés".



**Le jeudi 12 octobre une vingtaine de personnes ont participé aux discussions sur les 8 thèmes décrits ci-dessus.**

Une synthèse sera faite et nous choisirons les projets les plus pertinents pour les seniors de Saint Pierre de Chandieu dans l'enveloppe de 40 000 € correspondant à la subvention accordée par le réseau francophone des Villes Amies des Aînés.

Cette démarche nous permet de récolter des fonds pour financer les projets les plus attendus et finaliser le label : « Saint Pierre, Ville Amie des Aînés ». ■

## Protéger et informer, un focus sur la sécurité

Le 16 octobre dernier, la municipalité a invité les habitants à une Réunion publique axée sur la sécurité.



Le lieutenant HAOUCHINE, accompagné du major KERN de la gendarmerie de Saint Laurent de Mûre étaient présents pour partager des informations importantes avec les citoyens, établissant ainsi un dialogue essentiel pour le bien-être de la collectivité. La réunion a été structurée autour de deux thèmes principaux visant à sensibiliser et éduquer.

Le premier volet de cette réunion publique était une présentation de la situation sécuritaire à Saint Pierre de Chandieu.

La gendarmerie a partagé des données chiffrées et des statistiques actuelles pour offrir un état des lieux clair et précis de la sécurité. À l'aide de ces données tangibles, les services de la gendarmerie ont pu fournir un aperçu détaillé des différentes interventions qu'ils ont réalisées cette année dans la commune, en comparant les statistiques à ceux de l'année dernière. Ces chiffres ont révélé une information rassurante, le nombre de cambriolages était presque nul, démontrant ainsi l'efficacité et l'impact positif des mesures de sécurité mises en place par les autorités locales.

Le deuxième volet de la réunion abordait la question du harcèlement en milieu scolaire.

L'adjointe-chef PLAU, de la Gendarmerie de Saint Laurent de Mûre, spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux mineurs et référente scolaire, était présente, ainsi que Nathalie PUVILLAND, directrice de l'école René Cassin.

Toutes deux ont abordé cette question préoccupante, dont l'ampleur croissante est de plus en plus notable en France. L'objectif était de sensibiliser les participants à comprendre comment ce fléau se manifeste et de présenter les actions déjà mises en œuvre à l'école élémentaire et au collège, ainsi que celles à envisager pour contrer ce problème qui peut toucher n'importe quel jeune à un moment donné.



## La Gendarmerie en Action pour un Territoire Sécurisé

Une opération « coup de poing » a été menée par le PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie nationale) de Bron et de Saint Laurent de Mûre début septembre, sur les départementales 318 et 149, aux entrées de notre commune.



Des maîtres chien, pour la détection de stupéfiants et d'armes, étaient également présents à leurs côtés.

Ces interventions qui se renouvelleront régulièrement, visent à renforcer la présence policière, à dissuader les comportements délictueux et à détecter les substances et objets illicites. Celles-ci sont essentielles pour garantir la sécurité et le bien-être de la population.



## La Commune rejoint le Centre de Supervision Urbain de Mions

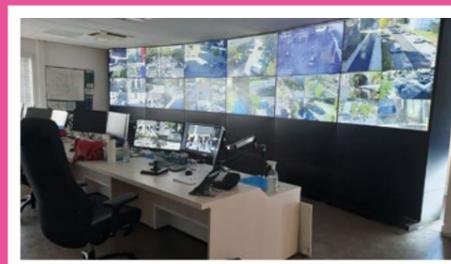
La commune a fait le choix de se raccorder au Centre de Supervision Urbain (CSU) de Mions, une démarche qui s'annonce porteuse d'importants bénéfices pour l'ensemble de la population. Cette jonction à un système de surveillance moderne et performant représente un saut qualitatif majeur dans la gestion de la sécurité locale.

L'un des avantages primordiaux de ce raccordement est la mise en place d'une surveillance en temps réel sur l'ensemble du territoire communal et cela, 24h/24h. Grâce à ce système de surveillance en continu, les autorités peuvent surveiller et évaluer les situations en direct, permettant ainsi une réactivité immédiate des forces de l'ordre face à tout incident ou infraction.

Dans un souci d'optimisation des moyens techniques opérationnels, l'équipement du CSU de Mions est mutualisé également avec les communes de Chaponnay et Toussieu par le biais d'une convention, afin de rendre plus efficient la mutualisation des effectifs de Police Municipale des quatre communes et l'action sur le terrain.

Les communes concernées peuvent autoriser un ou plusieurs agents de leur Police Municipale à intervenir sur le territoire de chacune d'entre elles.

Cette volonté sécuritaire commune en mutualisant les moyens humains et techniques de chaque acteur dans le cadre de la prévention de la délinquance, témoigne de notre attachement à garantir toujours plus la sécurité et le bien-être des Saint Pierrards.



## Informations concernant les interventions réalisées sur notre commune par la gendarmerie de Saint Laurent de Mûre

Sécurité routière	Janv. à Sept. 2022	Janv. à Sept. 2023
Nombre total d'infractions	86	73
Dont infractions stupéfiants/alcool	7	9
Total heures de sécurité routière	288	262
Nombre d'accidents corporels	2	2
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	3	2

Interventions	Janv. à Sept. 2022	Janv. à Sept. 2023
Nombre total d'interventions	257	222
Dont différents violences intrafamiliales	6	1
Dont accidents de circulation routière	38	29
Dont tapages	39	20
Dont divagations	12	6
Dont ivresses publiques et manifestes	2	4

Délinquance	Janv. à Sept. 2022	Janv. à Sept. 2023
Nombre total d'atteintes aux biens	61	65
Dont cambriolages	21	6
Dont vols liés aux véhicules	24	27
Destructions et dégradations	2	9
Dont dépôt d'ordures ou déchets	2	2

Présence	Janv. à Sept. 2022	Janv. à Sept. 2023
Total heures gendarme sur la commune	2754	3320

# Voyage au cœur de l'Argentine, l'âme du pays avec « Des 2 côtés del Atlantico »



Mardi 26 septembre, la médiathèque de Saint Pierre de Chandieu a accueilli le groupe "Des 2 côtés del Atlantico" au sein du parc de Rajat. Grâce à eux et à la médiathèque départementale du Rhône, c'est un voyage musical en Argentine qu'ils nous ont offert.

Joseph Pariaud, à la guitare et au micro, était accompagné de Nicolas Mary au basson, pour enchanter les auditeurs avec des airs argentins tout en abordant des aspects de la vie culturelle et quotidienne de ce vaste pays.

En parfaite harmonie, le duo a offert au public une musique argentine pleine de rythme et d'élégance. Les mélodies du charango, une petite guitare typique des Andes, habilement maniée par Joseph Pariaud, ont résonné, évoquant les mouvements des danseurs lors de plusieurs zambas, une danse traditionnelle argentine.

À travers chaque chanson, l'atmosphère de ce pays d'Amérique du Sud a flotté dans l'assistance, transportant les spectateurs dans un monde lointain et envoûtant. ■



# Expo photo de la rue piétonne : Hervé Pezzini

Pendant trois décennies, j'ai cueilli mes images dans la rue et photographié les personnes qui l'empruntent.

Sous l'influence des photographes humanistes du siècle dernier, j'ai tenté de figer, sur mes films noir et blanc, une infime portion de la vie des gens que je croisais, des instants à la fois banals et uniques.

Avec le projet « Under my feet », ignorant les passants, j'ai tourné mon regard vers le sol, scrutant ces lignes qui nous guident, nous protègent, nous contraignent, nous interdisent.

Tel un artisan qui ramasse des coquillages pour en faire un collier, j'ai délicatement prélevé ma matière photographique et l'ai transformée. J'avais besoin de me défaire de la réalité et de m'affranchir du noir et blanc.

Ne plus interpréter le réel mais véritablement créer une image décalée, à la fois confuse et merveilleuse, esthétique et énigmatique. Onirique, en transformant la grisaille en vitrail, la ferraille en émail. ■

[hervepezzini@sfr.fr](mailto:hervepezzini@sfr.fr)



## Appel à tous les créateurs artistiques !

Que vous soyez photographe, peintre, dessinateur, illustrateur, ou que vous connaissiez des talents qui souhaiteraient exposer dans la rue piétonne, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : [communication@mairie-stpierredechandieu.com](mailto:communication@mairie-stpierredechandieu.com)



# Les Journées du Patrimoine, un héritage culturel commun



Nous sommes ravis de partager avec vous le succès des Journées du Patrimoine, un événement majeur qui a su mettre en lumière notre héritage culturel commun.

Ces journées ont été orchestrées avec enthousiasme par l'association "Les Amis de la Paroisse" en étroite collaboration avec la municipalité, démontrant ainsi notre engagement commun pour la préservation et la valorisation de notre patrimoine local.

L'événement a débuté avec un vendredi soir empreint de magie à la chapelle Saint Thomas, où un concert de musique classique a été interprété par le talentueux trio composé de Patrick GABARD, Danièle LEDERLIN et Didier SCHNEIDER. Leurs mélodies envoûtantes ont transporté l'auditoire dans un univers musical captivant.

Le programme s'est poursuivi le samedi et le dimanche avec deux conférences animées par Jean-Luc DURAND, qui nous a éclairés sur l'histoire et la vie fascinante du Général de Gaulle. Ces moments d'échanges et de partage ont été enrichis par des intermèdes musicaux offerts par Maxence COLOMER, Sandra MARDI, Dominique DUFER et Sylvie ZMUDA, apportant ainsi une dimension artistique et poétique à ces journées passionnantes.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations et nos sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de ces Journées du Patrimoine, sans oublier la « Fromagerie des 4 gones » qui a généreusement offert de magnifiques planches afin de clore ces journées de manière conviviale.

Votre engagement et votre passion ont fait de cet événement un succès, renforçant ainsi notre lien précieux avec notre patrimoine et notre communauté.



# Saint Pierre de Chandieu en rose : solidarité et engagement contre le cancer du sein en octobre



Le mois d'octobre est marqué par la manifestation nationale "Octobre rose", qui vise à sensibiliser et à soutenir les personnes atteintes du cancer du sein à travers toute la France.

À Saint Pierre de Chandieu, notre engagement dans ce mouvement solidaire se manifeste à travers la mise en place d'une série d'actions caritatives pendant tout le mois, ainsi qu'en revêtant l'Hôtel de ville et le centre bourg de rose.

L'engagement de la commune et des associations est palpable, avec des initiatives variées pour collecter des fonds au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Un bal a ainsi été organisé à l'espace DesLyres par l'association des commerçants, en partenariat avec la municipalité. Ce bal fut un franc succès, réunissant les Saint Pierrard pour une soirée animée et engagée. Les bénéfices générés ont été intégralement reversés à la Ligue contre le cancer, démontrant ainsi l'implication et la générosité de la population.

Les élus ont également joué un rôle actif en organisant une marche le 14 octobre le long du chemin du patrimoine, en collaboration avec Activ'Retraite. Le coût de participation à cette marche ainsi que les recettes provenant de la vente de casquettes ont été consacrés au soutien de l'association "Octobre rose", accentuant ainsi l'effort collectif pour cette noble cause. La participation active de nombreux habitants a été un témoignage de la mobilisation et de l'unité de la communauté envers cette cause.

Dans cette même dynamique de solidarité, l'association Chant d'Yeux en Choeur a fait une vente de gaufres à la sortie de l'école, le vendredi 20 octobre.

Tous ensemble, nous avons répondu avec force à l'appel d'Octobre rose, démontrant une volonté commune de soutenir les personnes touchées par ce cancer et de contribuer à la recherche et à l'aide en faveur de cette lutte vitale.

# Amélioration des Conditions de Travail des Pompiers

Dans une démarche visant à optimiser les conditions de travail de nos pompiers, la municipalité avait organisé une rencontre dédiée à l'écoute de leurs besoins. Au cours de cette réunion, diverses requêtes ont été évoquées par les pompiers, parmi lesquelles la nécessité d'aménager des vestiaires adaptés.

Grâce à notre action conjointe avec Christophe GUILLOTEAU, Président du Département du Rhône et à notre collaboration avec le Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS), l'entité en charge de la gestion des casernes de pompiers, ces demandes ont été prises en considération. Nous sommes ravis de constater que les vestiaires à l'attention des personnels féminins tant attendus ont pu être réalisés.

Cette réalisation concrète est le fruit de notre engagement envers la sécurité et le bien-être de nos pompiers, qui méritent des conditions de travail optimales pour mener à bien leurs missions cruciales au service de la collectivité.



## Un rappel important

Chez la femme, le cancer du sein est le plus fréquent. Il y a 58 000 cas diagnostiqués chaque année en France. Dans 90% des cas, un dépistage précoce permet de guérir le cancer du sein. Pourtant, le nombre de dépistage diminue depuis 3 ans, d'où l'importance de communiquer et de sensibiliser les femmes chaque année.



Raphaël IBANEZ, Maire de Saint Pierre de Chandieu et Christine HERNANDEZ, Conseillère départementale du Rhône.

## Bienvenue à Saint Pierre de Chandieu !



Le 29 septembre, s'est tenue à la mairie la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Comme chaque année à la rentrée, l'événement avait pour objectif de permettre aux nouveaux résidents de faire connaissance avec leur nouvelle communauté.

Pour le maire, cette occasion lui permet de présenter son équipe municipale, les principaux responsables de services et de porter à leur connaissance les opportunités offertes par la municipalité.

Personnels de la mairie et élus, ont mis en avant les atouts et les richesses de la commune, ainsi que les nombreux services et activités disponibles pour faciliter leur intégration et leur épanouissement au sein du village.

Un moment d'échange convivial s'en est suivi, permettant à ces nouveaux Saint Pierrards d'échanger avec les membres du conseil municipal et le personnel administratif et technique.

Cette cérémonie s'est conclue par un buffet convivial, offrant aux participants l'occasion de continuer à échanger et à tisser des liens. ■



## Tradition et convivialité au cœur de notre village grâce à la fête des conscrits



Le 22 octobre a eu lieu la traditionnelle vague des conscrits suivi du non moins traditionnel banquet des Classes.

Les classards étaient cette année au nombre de 52. A chaque dizaine son chapeau, qu'il soit blanc, bleu, rouge, vert, ou orange, tous ont défilé dans la joie et la bonne humeur et une fois encore, cette manifestation prouve que Saint Pierre de Chandieu est un village festif, appréciant les échanges intergénérationnels et qui aime les traditions.

Le cortège est passé par le monument aux morts, où les enfants de 10 ans ont déposé une gerbe de fleurs en hommage aux soldats morts pour la France.

La tradition des conscrits, qui remonte au siècle dernier, explique cet hommage.

Apparue en 1798 au conseil des Cinq-Cents avec la loi Jourdan-Delbrel, la conscription, plus communément connue comme le service militaire, devient dès lors obligatoire. La loi indique que la conscription militaire concerne tous les Français âgés de 20 à 25 ans. En 1804, le conseil de révision et le tirage au sort sont institués et le facteur chance, différents critères physiques, comme la taille et la situation maritale du jeune homme, font évoluer le recrutement permettant ainsi aux plus chanceux d'éviter le service militaire. Les familles les plus fortunées n'hésitent pas à payer un volontaire afin qu'il prenne la place de leur fils convoqué.

La loi du 21 mars 1905 met fin au tirage au sort et instaure le service obligatoire pour une durée de deux ans.

Avant chaque départ, les appelés organisent la fête des conscrits qui se perpétue aujourd'hui encore malgré la fin du service militaire votée en 1997.

La coutume veut que l'on identifie et rassemble les conscrits selon l'année où ils fêtent leurs vingt ans, mais dans certains villages comme à Saint Pierre de Chandieu, toutes les décennies sont concernées et chaque année, les conscrits, hommes et femmes continuent d'organiser des festivités qui permettent aux différentes classes d'âge de se réunir pour défiler, danser, chanter, manger et s'amuser...

Longue vie à cette tradition ! ■



Les Classes en 4 n'ont toujours pas pris forme, ne tardez pas, manifestez-vous et réservez une salle à la mairie pour vous réunir afin d'élire un bureau !

# LES CARNETS de la Citoyenneté

## Quels sont les pouvoirs et les limites d'un maire ?

Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal. Il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes.

Le maire n'a pas tous les pouvoirs au sein d'une municipalité car la répartition des pouvoirs est généralement définie par la loi et la constitution.

Les pouvoirs du maire sont souvent limités par des mécanismes de contrôle et de partage du pouvoir pour assurer une gouvernance équilibrée.

Par ailleurs, la répartition exacte des pouvoirs peut varier en fonction de la législation locale, de la taille de la municipalité et d'autres facteurs et les pouvoirs du maire peuvent être différents d'une région à l'autre.

## 1 QUELS SONT LES POUVOIRS D'UN MAIRE ?

Le rôle du maire au sein d'une municipalité est complexe et varié, il implique de nombreuses responsabilités et fonctions importantes. Voici les principales charges qui incombent à un maire :



### Chef de l'administration Municipale

Il est responsable de la gestion quotidienne de la municipalité et de la mise en œuvre des politiques municipales.

#### Mais le maire est-il le supérieur hiérarchique des employés municipaux ?

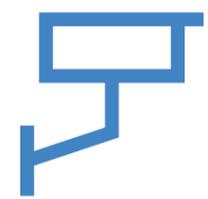
La relation entre le maire et les employés municipaux, peut dépendre de la taille de la commune. Les différences en termes de taille, de population et de ressources financières entre les municipalités, peuvent influencer la manière dont l'administration est organisée et fonctionne.

Dans les petites communes, le maire peut être plus directement impliqué dans la gestion quotidienne et avoir une interaction plus étroite avec les employés municipaux.

En revanche, dans les municipalités plus importantes comme la nôtre, le rôle du maire est davantage axé sur la politique, la représentation publique et la gestion stratégique, tandis que l'administration quotidienne est confiée à des administrateurs municipaux avec un Directeur des Services Généraux (DGS) et des chefs de services. Dans ces cas, le maire peut jouer un rôle de supervision plus général sur l'ensemble de l'administration municipale, mais il n'est pas directement le supérieur hiérarchique des agents.

### Exécution des décisions municipales

L'une des fonctions essentielles du maire est d'exécuter les décisions prises par le conseil municipal. Le conseil municipal adopte des résolutions, des ordonnances et des politiques et c'est au maire qu'incombe la tâche de les mettre en œuvre.



### Sécurité publique

Il est responsable de la sécurité publique dans la municipalité. Cela inclut la coordination avec l'adjoint à la sécurité, la police municipale, les forces de l'ordre nationales, les services d'incendie et de secours, ainsi que la gestion des plans d'urgence en cas de catastrophes naturelles ou d'autres crises.

### Représentation de la municipalité

Il représente la municipalité auprès d'autres entités gouvernementales, des organisations locales, régionales et nationales, ainsi que du grand public. Il peut être amené à négocier des accords, à plaider en faveur de la municipalité et à promouvoir ses intérêts.



### Pouvoirs de police

Dans de nombreuses communes comme à Saint Pierre de Chandieu, le maire a des pouvoirs de police pour maintenir l'ordre public, régler la circulation, émettre des arrêtés et prendre des mesures pour préserver la population.

### Gestion des finances municipales

Il joue un rôle clef dans la gestion des finances municipales. Il est impliqué dans l'élaboration du budget de la municipalité, qui détermine comment les fonds publics seront alloués aux différents services et projets.

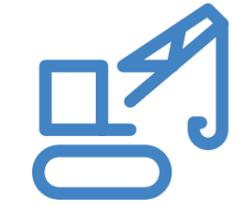


### Services publics locaux

Il veille à ce que les services publics essentiels tels que l'eau potable, l'assainissement, les déchets, les transports publics fonctionnent efficacement pour ses administrés.

### Urbanisme et aménagement du territoire

Il est impliqué dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire. Il supervise, la délivrance des permis de construire, la réglementation de l'utilisation des sols et la mise en œuvre de politiques d'urbanisme.



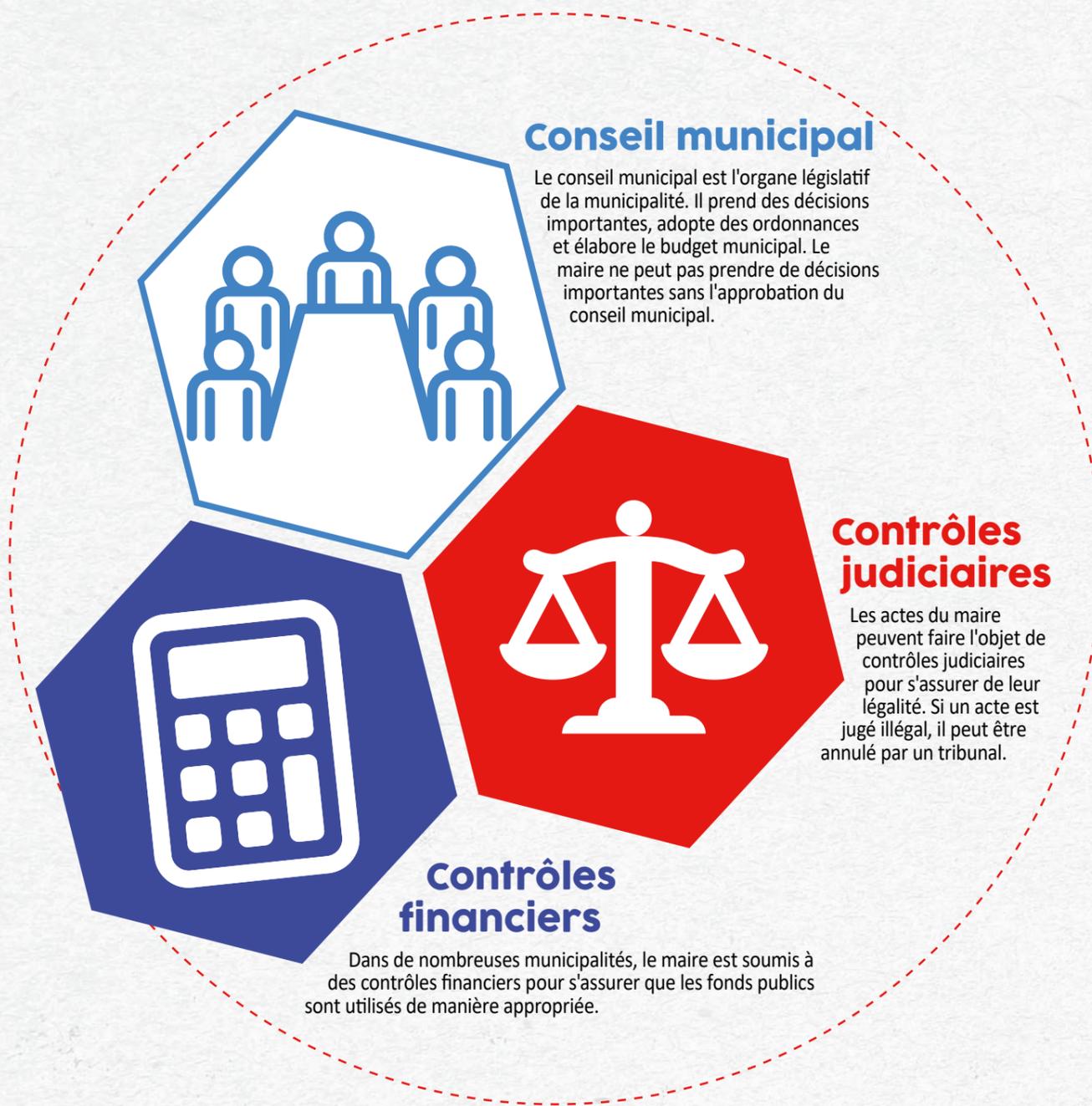
### Gestion des crises

En cas de catastrophes naturelles, d'épidémies, de crises économiques ou d'autres situations d'urgence, il est souvent en première ligne pour coordonner la réponse de la municipalité et assurer la sécurité et le bien-être des habitants.

## 2 UN MAIRE A-T-IL TOUS LES POUVOIRS ?

**NON**, le maire n'a pas tous les pouvoirs au sein d'une municipalité, ils sont souvent limités par des mécanismes de contrôle et de partage du pouvoir pour assurer une gouvernance équilibrée.

Voici quelques exemples de limitations courantes aux pouvoirs du maire :



## 3 DES QUESTIONS QUE SE POSE SOUVENT LES HABITANTS...

« Le maire a-t-il tous les pouvoirs en matière d'urbanisme ? »

” Bien que le maire puisse jouer un rôle important dans la gestion de l'urbanisme au sein de la municipalité, il est tenu de suivre les règles et les procédures établies par le PLU, la législation locale et le conseil municipal. Les décisions majeures en matière d'urbanisme sont prises de manière collaborative, impliquant différentes parties prenantes (les promoteurs, les organisations environnementales, les représentants de l'État, etc.) et ne reposent pas uniquement sur le maire.

« Le maire peut-il faire modifier un projet immobilier privé qui ne lui convient pas ? »

” Les projets de grande envergure ou complexes peuvent nécessiter une approbation spéciale du conseil municipal ou d'autres organismes municipaux. Le maire, en tant que membre du conseil, peut jouer un rôle dans le processus d'approbation en exprimant des préoccupations, en proposant des modifications.

« Si un particulier vend son terrain à un promoteur, le maire peut-il s'y opposer ? »

” Le maire ne peut pas arbitrairement s'opposer à une vente de terrain sans motif valable conformément à la loi.

- La première étape consiste à vérifier le zonage et la réglementation d'urbanisme qui s'appliquent au terrain en question. Le zonage détermine l'utilisation permise des terrains dans une municipalité (par exemple, résidentielle, commerciale, industrielle) et les règles qui s'appliquent à chaque zone. Si le terrain est zoné de manière à permettre la construction d'un projet résidentiel ou commercial, le maire peut avoir moins de marge de manœuvre pour s'y opposer.

- Le PLU établit des objectifs et des orientations pour le développement urbain à long terme et le maire doit suivre ce plan dans la mesure où il est conforme aux règlements municipaux.

- La municipalité peut envisager de préempter un terrain privé pour des raisons d'utilité publique, comme la construction d'infrastructures publiques. Dans ce cas le Services des Domaines intervient pour évaluer la valeur du terrain, négocier les modalités d'achat et s'assurer que la transaction respecte les lois et les procédures en vigueur. Dans ce cas il est important de noter que les propriétaires ont également le droit de faire évaluer leur terrain par leur propre expert en évaluation foncière, en particulier s'ils ne sont pas satisfaits de l'évaluation initiale. Cela peut aider à garantir que le prix final reflète la juste valeur marchande du terrain conformément à la loi.

# Réaménagement de la zone d'activités des Portes du Dauphiné

Afin d'améliorer la qualité d'accueil de la zone d'activités Les Portes du Dauphiné, la commune en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), entreprendra des travaux de voirie dès le lundi 23 octobre rue Lavoisier et ensuite sur la RD147 (Route de Saint Bonnet de Mûre) début 2024.

## Un vaste projet de requalification de 4 zones d'activités sur tout le territoire de l'Est Lyonnais

Dans le cadre de sa compétence « Développement économique », la CCEL aménage, entretient et commercialise les zones d'activités des 8 communes qui la composent.

La requalification de la zone d'activité Les Portes du Dauphiné, s'inscrit dans un vaste programme de requalification de 15 millions d'euros de plusieurs zones d'activités : Satolas Green à Pusignan, Mi-Plaine à Genas et Le Chanay à Saint Bonnet de Mure.

## Les Portes du Dauphiné demain : une zone plus accueillante et apaisée

Les aménagements actuels ne permettent pas aux voitures, poids lourds, piétons et modes doux de cohabiter de manière apaisée et en toute sécurité.

L'enjeu principal de ce projet est donc d'apporter plus de confort à l'ensemble des usagers.

## Différents aménagements seront réalisés

La largeur de la chaussée sera réduite, ce qui permettra de diminuer la vitesse des voitures et des camions. Des trottoirs et des voies dédiées aux modes doux seront créés afin de sécuriser le cheminement des piétons et des vélos et d'améliorer la desserte des entreprises.

## Le végétal aura toute sa place

Des arbres et plantations basses créeront des îlots de fraîcheur et structureront les espaces tout en embellissant la zone.

## Toutes les entreprises resteront accessibles durant les travaux

Des plans de circulations et d'accès adaptés seront mis en place aux différentes phases des travaux. ■

### Calendrier des travaux :

Du 23 octobre à janvier 2024 : travaux rue Lavoisier  
Février – Avril 2024 : travaux sur la RD147 (Route de Saint Bonnet de Mure)

Plus d'information : [www.ccel.fr](http://www.ccel.fr) ou [requalification@ccel.fr](mailto:requalification@ccel.fr)



# Création d'un Club des entreprises Saint Pierre de Chandieu - Toussieu

Dans le cadre de sa politique économique, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) favorise la mise en réseaux des entreprises.

Afin de mailler au mieux l'ensemble du territoire et de compléter l'offre proposée par les associations présentes sur certaines communes, l'intercommunalité a lancé un club des entreprises en partenariat avec les Villes de Saint Pierre de Chandieu et de Toussieu.

## Le club des entreprises c'est :

- Des temps d'échanges inter-entreprises organisés régulièrement autour d'un café
- Un espace de découverte économique
- Un lieu d'information
- Une opportunité de développement et d'innovation pour les entreprises

Votre entreprise est implantée à Saint Pierre de Chandieu et vous souhaitez rejoindre le club ? ■

Contactez le service Développement économique de la CCEL : [dev.eco@ccel.fr](mailto:dev.eco@ccel.fr) ou 04 72 79 79 11

**envol 2023**  
4 zones 4 chantiers 1 projet

**territoire d'envol**  
LYON - SAINT-ÉTIENNE

**Info. travaux #2**  
**Portes du Dauphiné.**  
**On y travaux !**

Les travaux d'assainissement de la rue Lavoisier, qui s'achèveront courant octobre, laisseront la place aux travaux de voirie. Ces derniers commenceront le lundi 23 octobre pour une durée d'environ 8 mois et concerneront, dans un premier temps, **la rue Lavoisier et la RD147** (route de Saint Bonnet de Mure). Afin de limiter au maximum les désagréments pour les usagers, les travaux s'effectueront par phase et **l'ensemble des entreprises resteront accessibles en permanence**. Un sens unique de circulation sera instauré afin que les travaux se déroulent en toute sécurité.

**Les différentes étapes des travaux\***

**Travaux préalables**  
Phase 1 de septembre à octobre 2023 : enfouissement des réseaux Chemin de Mûre entre la route d'Heyrieux et la rue Ampère.

**Travaux d'aménagement de voirie**  
Phase 2 du 23 octobre à janvier 2024 : travaux rue Lavoisier  
Phase 3 de février à avril 2024 : travaux sur la RD147

**Tout savoir sur les aménagements et l'avancement des travaux**  
Vous avez une question ?  
Vous souhaitez en savoir plus ?  
[requalification@ccel.fr](mailto:requalification@ccel.fr)  
[www.ccel.fr](http://www.ccel.fr)

QR code: S'inscrire à la newsletter

**Rénovation et réduction de la largeur de la chaussée, création de trottoirs, de cheminements piétons et de voies pour les vélos, plantation d'arbres... Tous ces aménagements permettront de sécuriser les déplacements des poids lourds, voitures et passants, de donner plus de place aux modes doux et de créer des espaces embellis, plus accueillants.**

1 Enfouissement des réseaux Chemin de Mûre de septembre à octobre 2023  
2A Travaux de voirie rue Lavoisier côté sud d'octobre à décembre 2023  
2B Travaux de voirie rue Lavoisier côté nord de décembre 2023 à janvier 2024  
3A Travaux de voirie sur la RD147 côté ouest de février à mars 2024  
3B Travaux de voirie sur la RD147 côté est de mars à avril 2024

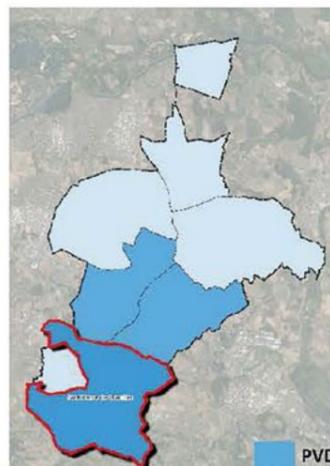
\* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier

# ETUDE PREALABLE

## Intervention sur le parc privé existant

### Saint-Pierre-de-Chandieu

Caractéristiques générales



### POPULATION

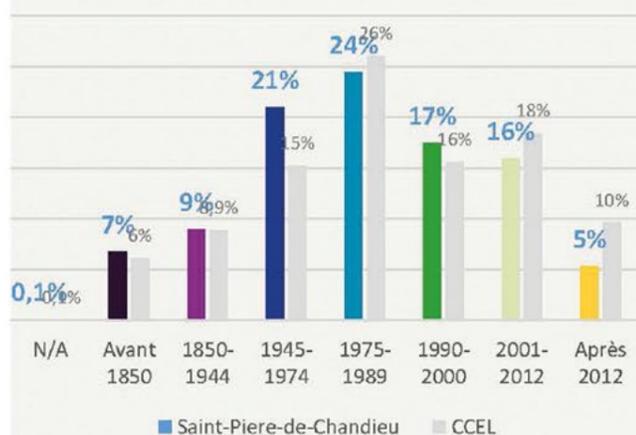
**4 616 habitants**  
(Population municipale - Insee 2020)

**1 815 ménages**  
(source Insee 2019)

**Une stagnation de la population**  
- 0,1 % de croissance de population/ an entre 2013 et 2019 (+0,9 % sur le département du Rhône - INSEE 2019)

### PARC DE LOGEMENT

**L'âge du parc de logements**  
(Fichiers fonciers enrichis CEREMA 2019)

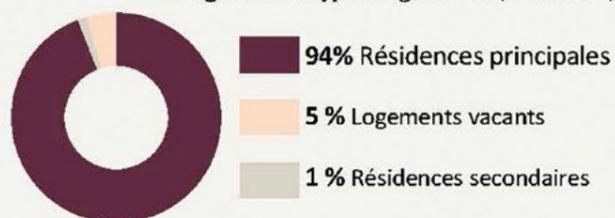


**1 933 logements** dont 84 % de maisons individuelles (Insee 2019)

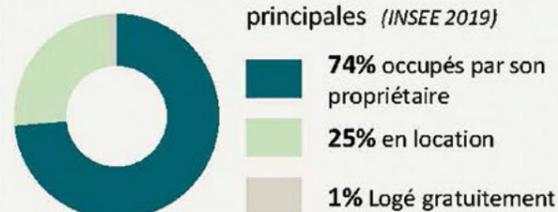
**0,9% de logements vacants plus de 2 ans** (LOVAC 2021)

**17 copropriétés** dont 6 de plus de 14 lots et 12 construites après 2005 (Registre National des Copropriétés 2023)

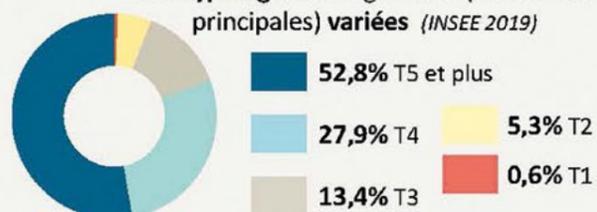
**Catégories et types logements** (INSEE 2019)



**Les statuts d'occupation des résidences principales** (INSEE 2019)



**Des typologies de logements (résidences principales) variées** (INSEE 2019)



### PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

- **74 %** des résidences principales sont occupées par leur propriétaire (Insee 2019)
- **1 439** ménages propriétaires occupants (Insee 2019)
- **19,8 %** des propriétaires occupants éligibles ANAH dont **9,9% modestes** et **9,9% très modestes** (CCEL : **17,4%**) (Filocom 2017)

Etude préalable à la mise en place d'un dispositif opérationnel d'intervention sur le parc de logements existants – Mars 2023

### PERMETTRE L'ADAPTATION DES LOGEMENTS A LA PERTE D'AUTONOMIE

- **5,8 %** des ménages sont des personnes seules de plus de 65 ans (Insee 2019)

**Indice de vieillissement\* : 72** (CCEL : 66) (INSEE 2019)

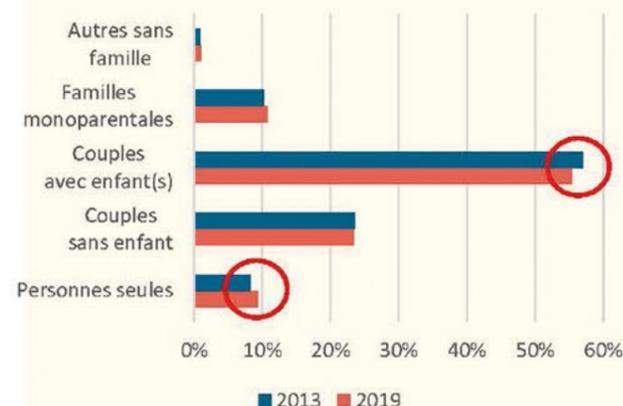
**9 projets d'adaptation** subventionnés par l'ANAH (2012-2022)

**27 premiers contacts** pour dossier adaptation (2012-2022)

### CRÉER DU LOCATIF ABORDABLE POUR LES PETITS MÉNAGES

- Part des personnes seules : + **10,7 %** entre 2013 et 2019 (Insee 2019)

Evolution de la part des types de ménage (%)



- **88 logements vacants** (Insee 2019) / **17 vacants** depuis plus de 2 ans (LOVAC 2021)
- **154 logements sociaux** au 01/01/2022 (source : RPLS 2022), soit **8,5 %** des résidences principales
- Revenu médian : **27 940 €** (CCEL 27 990 €) (Insee 2019)

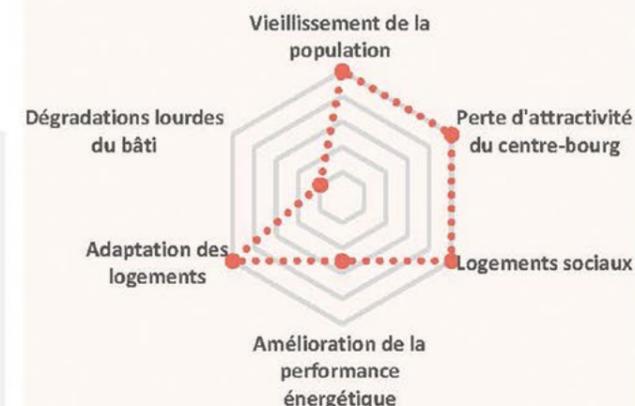
### LUTTER CONTRE LE LOGEMENT DÉGRADÉ

**1,2 %** sont potentiellement indignes (catégories classées 6, 7 et 8 FILOCOM 2017)

**1 logement indécent** (Convention CAF/SolihA 2012-2022)

Etude préalable à la mise en place d'un dispositif opérationnel d'intervention sur le parc de logements existants – Mars 2023

### POINT DE VUE ÉLUS

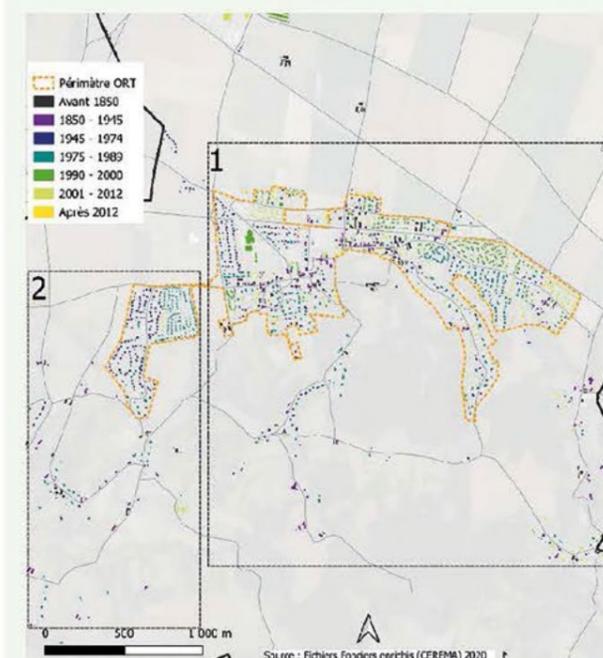


### ENCOURAGER LA RENOVATION ENERGETIQUE

**36%** des propriétaires occupants vivent dans des maisons datant d'avant la première réglementation thermique (avant 1975) (FILOCOM 2017)

**11 projets de rénovation énergétique** subventionnés par l'ANAH 2012-2022

**56 premiers contacts** propriétaires occupants pour dossier rénovation énergétique (2012-2022)



Part des ménages en situation de **précarité énergétique\*\*** en 2018 : **10,76%** (ONPE 2018)

**Facture énergétique résidentielle** par habitant en 2021 : **1 014€/an** (960€/an sur le département du Rhône ORCAE / INSEE / SDES)



# Les faits marquants

Juillet 2023 / Début Octobre 2023



Forum des Associations



COPIL Label Villes Amies des Aînés



Concert à la Médiathèque



Repas des aînés



Cérémonie des nouveaux arrivants



Rentrée des classes



Nouveau self au restaurant scolaire



Journée mondiale du nettoyage de la planète



COPIL sur le harcèlement



Visite des CM1 pour candidatures CME



Ateliers participatifs Villes Amies des Aînés



Bal Octobre Rose



5 ans du Fromager



Expo Photo Rue Piétonne



Journées du Patrimoine



Rencontre du Consul du Sénégal



Diffusion de la Coupe du Monde de Rugby



Rassemblement Hommage à Arras



Election du CME



Semaine Bleue



Inauguration du Château d'eau de Balan



Courses des Aînés aidés par le CCAS



Marche Octobre Rose



Classe en 3



Être à l'écoute n'est pas qu'un propos vain ou surfait. Être à l'écoute n'est pas une simple posture ou une image occasionnelle que l'on donne de soi. Cela suppose de prendre une part active à la vie locale, ce que vos élus du groupe majoritaire font durant toute l'année : par leur assiduité aux commissions ou aux conseils municipaux, lors des permanences tenues sur le marché, à chaque occasion de la vie festive ou associative locale. A l'inverse de la tête de liste de l'opposition qui pratique la politique de la chaise vide, depuis le début du mandat.

Être à l'écoute, c'est avoir des réponses circonstanciées et factuelles à chaque questionnement que les Saint Pierrards peuvent se poser. C'est aussi avoir le courage de dire les choses telles qu'elles sont et non pas comme on voudrait qu'elle soient.

Ce discours de transparence et de vérité reste au cœur de nos ambitions pour la commune et le bien-être des habitants, des acteurs économiques, des bénévoles associatifs, etc.

Nous tenons à préserver notre singularité, l'exception Saint Pierrarde qui nous est chère. Cette exception, c'est non seulement la préservation de notre cadre de vie, des services publics de qualité mais aussi la convivialité et le bien-vivre ensemble. Dans notre village, chacun se connaît ; le lien social, l'entraide, la proximité ne sont pas des vains mots.

Chaque habitant sait également qu'en cas de difficultés, la porte du Maire ainsi que celle de tous les élus de la majorité, sont ouvertes et qu'ils trouveront toujours une écoute attentive.

Loin des démagogies de « café du commerce » que nous reproche l'équipe minoritaire, nous restons, quoiqu'elle en pense, à l'écoute et ouverts au dialogue. Chaque année, les d'habitants qui franchissent la porte du Bureau du Maire en font l'expérience en repartant avec une réponse franche, honnête et argumentée. Laisser penser que l'écoute et le dialogue n'existent pas eu sein de notre mairie est une méthode propagandiste pour le moins discutable...

Les élus de la liste majoritaire



Présents au conseil municipal, nous validons les projets lorsqu'ils sont dans l'intérêt des Saint-Pierrards. Mais force est de constater que la manière de les mener à bien ne retient pas notre approbation. Nous essayons de faire avancer les dossiers en proposant des idées alternatives tant sur la transition énergétique que le développement durable, les finances publiques, la maîtrise de l'urbanisme pour que jeunes et seniors puissent rester habiter dans le village...

Peu de dialogue et de concertation avec nous... et cela est bien dommage car nous sommes constructifs à chaque séance sans jamais être entendus.

Ainsi, contrairement au choix de la majorité d'interdire l'accès au parc de Rajat aux Saint-Pierrards lors des mariages, nous aurions mis le locataire du Château face à ses responsabilités de sécurité des événements qu'il organise, pour éviter toute intrusion de bandes extérieures.

Rappelons que ce sont les Saint-Pierrards qui financent l'entretien du parc et remboursent les 3 millions d'euros empruntés pour le rachat du Domaine. Nous n'aurions pas fait le choix de vous pénaliser en vous privant des balades dans le parc.

Vous êtes nombreux à vous plaindre des nuisances occasionnées par les travaux sur la commune. Hélas certains désagréments sont parfois inévitables.

Néanmoins nous pensons comme vous qu'il appartient à la municipalité de veiller à la sécurité de tous durant ces travaux: l'absence de signalétique efficace pour accéder au lotissement du Cros Cassier dont l'entrée principale est fermée plusieurs semaines, peut retarder l'intervention des secours en cas d'urgence dans ce lotissement habité par de nombreux seniors.

De même, l'accès piéton aurait mérité d'être accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

Nous profitons de cette Tribune pour saluer tous les bénévoles du forum des associations, rdv incontournable pour fédérer petits et grands autour de belles activités tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Toujours à votre écoute

Les élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"

jusqu'au 23 septembre 2023 C'est la vie ...



MARIAGES

RUIZ Jordy & MATTA Nadège 26 août  
 QUINSON Allan & ALVES Melissa 29 août  
 PLANTIER Gregory & CARVAL Lorène 23 sept.

PACS

DELAHAIE Pauline & ALLARD Manon 25 août  
 PALANDRE Mickaël & BLEIN Lucile 1<sup>er</sup> sept.  
 BASTIEN Cédric & FLORI Emma 15 sept.



NAISSANCES

MARTIS BERNARD Margot, Gabrielle 3 juillet  
 POIRIER Amélie, Régine, Josiane 19 juillet  
 TRIAÏ Hedi 24 juillet  
 CHEVILLARD LOPEZ Kaelyne, Isabelle, Sylvie 31 juillet  
 BÖ Chloé, Anna 5 sept.  
 TIRANA Olivia 19 sept.  
 BACQUA Lilian 20 sept.

DÉCÈS

VENET Josèphe, épouse FERREYRE 13 juillet  
 BRET Irène, épouse VIALARON 17 juillet  
 GUICHARD Emilienne, épouse QUEMIN 25 juillet  
 BUCZKO Jeanine, épouse GALAYDA 28 juillet  
 MEJAN Roger 16 août  
 DUCHET Michel, Paul, Gérard 17 août  
 RIBIER René, Paul, Louis 6 sept.  
 PEYAUD Nicole, Marcelle, veuve GINET 14 sept.  
 SUILOT Nelly, Françoise 19 sept.  
 POZZUOLI Odette, épouse PORCHI 21 sept.



Courrier des lecteurs

Vos questions nous intéressent et nous nous ferons un plaisir d'y répondre dans nos colonnes. Adressez vos courriers par mail à l'adresse suivante :

[courrier@mairie-stpierredechandieu.com](mailto:courrier@mairie-stpierredechandieu.com)

**De B.H.** Rue du Stade, devant le complexe DesLyres, pourquoi ne déplacez-vous pas les plots sur le bord du trottoir ? J'avoue me garer à cet endroit 2 minutes en attendant les enfants qui sortent du sport pour éviter de me garer et d'être obligé de sortir du véhicule afin qu'ils me retrouvent. Vous me confirmez que l'arrêt minute n'est pas autorisé non plus, même si nous restons dans le véhicule ? Je trouve cela mal fait car la praticité de cet emplacement est top pour les parents. Il n'y a pas de dépose minute et cela nous oblige à perdre 10 minutes à chaque fois... Merci de votre compréhension.



Monsieur,  
 Nous comprenons votre frustration face à l'interdiction de stationner sur une zone dédiée aux modes doux, même pendant quelques minutes et l'emplacement des plots dont vous parlez, qui semble entraver la praticité pour les parents, est un accès pompier. Ces règles et aménagements ne sont pas sujets à discussion, mais sont établis pour des raisons de sécurité publique et sont clairement signalés au sol. Si vous cherchez des solutions pratiques, vous pouvez utiliser le petit parking à gauche du complexe pour attendre vos enfants dans votre véhicule en double file, ils seront à moins de 30 secondes à pied de votre voiture et vous ne serez pas en infraction. Par cette réponse, nous tenons à rappeler fermement à tous les résidents de Saint Pierre de Chandieu que le stationnement sur un mode doux est strictement interdit et que des amendes vont être appliquées, non seulement rue du Stade, mais sur toute la commune sans exception.



**MERCREDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**

1 **Commémoration du 1<sup>er</sup> novembre**  
11h - Place Charles de Gaulle  
Municipalité et ACPO

**VENDREDI 3 NOVEMBRE**

2 **Spectacle : Guignol et Ludo le Panda**  
10h30 & 14h30 - Centre des Arts Camille Floret  
Guignol Rhône-Alpes

**SAMEDI 11 NOVEMBRE**

**Matinée Boudin**  
Dès 8h30 - Local Festif - Place Mezzago  
ACH Football

3 **Cérémonie célébration de l'armistice de 1918**  
11h - Place Charles de Gaulle  
Municipalité et ACPO

4 **Spectacle : Les Joyeux Petits Souliers**  
20h - Salle DesLyres  
Lyon Lviv

**DIMANCHE 12 NOVEMBRE**

4 **Vide-grenier du Sou des écoles**  
Dès 9h - Espace DesLyres  
Sou des écoles

**MARDI 14 NOVEMBRE**

5 **Concert groupe ORPHEUS**  
20h - Eglise Saint Pierre aux liens  
Lyon Lviv

**MERCREDI 15 NOVEMBRE**

**Assemblée Générale de Cœur Commerçant**  
20h - Salle Le Cercle  
Cœur Commerçant

**JEUDI 16 NOVEMBRE**

6 **Beaujolais nouveau**  
18h - Local festif - Place Mezzago  
Municipalité

**LES 17 & 18 NOVEMBRE**

7 **Pièce de théâtre "Ainsi va la vie"**  
20h30 - Centre des Arts Camille Floret  
Cie Giane

**SAMEDI 18 NOVEMBRE**

8 **Soirée d'ouverture du 56<sup>ème</sup> Carnaval**  
19h - Salle DesLyres  
Comité du Carnaval

9 **Atelier Création de personnages de Noël**  
9h30 à 17h - Salle Marcelle Génin  
Les Créatives de l'Ozon  
**Journée Portes Ouvertes Collège Charles de Gaulle**  
9h à 12h - Collège Charles de Gaulle  
Collège Charles de Gaulle

**DIMANCHE 19 NOVEMBRE**

7 **Pièce de théâtre "Ainsi va la vie"**  
15h - Centre des Arts Camille Floret  
Cie Giane

**JUSQU'AU SAMEDI 25 NOVEMBRE**

10 **Vente de sapin de Noël**  
Livraison 1<sup>er</sup> et 2 Décembre - Ecoles  
Sou des écoles

**LES 25 & 26 NOVEMBRE**

11 **Championnat d'escalade de bloc**  
Dès 9h15 - Gymnase Alain Gilles  
St Pierre Escalade

**DIMANCHE 26 NOVEMBRE**

12 **Matinée Grenouilles**  
Dès 8h - Local festif - Place Mezzago  
Confrérie des Mignonnettes

**LES 1<sup>ER</sup> & 2 DÉCEMBRE**

13 **Pièce de théâtre "Ça se complique"**  
20h30 - Centre des Arts Camille Floret  
Théâtre et Loisirs

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE**

14 **Concert The Voice Kids**  
17h - Espace DesLyres  
La voix des gones

**LES 2 & 3 DÉCEMBRE**

15 **Week-end au pays de la truffe, des  
santons et de la Provence**  
7h30 - Départ pour Richerenches  
Le Comité de Jumelage

**DIMANCHE 3 DÉCEMBRE**

13 **Pièce de théâtre "Ça se complique"**  
15h - Centre des Arts Camille Floret  
Théâtre et Loisirs

**DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**

16 **Marché de Noël**  
9h à 18h - Centre du village  
Municipalité

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**

17 **Matinée Boudin**  
Dès 8h - Place Charles de Gaulle  
Les Gones et les Magnauds

1 **Commémorations :  
1<sup>er</sup> et 11 novembre**



Les Anciens Combattants, la Municipalité, la Fanfare, accompagnés des habitants du village, dans le culte du souvenir, se rendront **le 1<sup>er</sup> novembre**, au cimetière pour se recueillir devant la tombe où sont gravés les noms des enfants du village morts pour la France. Le départ du défilé sera à 11h place Charles de Gaulle. *Un verre de l'amitié sera offert par les Anciens Combattants à l'issue de la cérémonie.*

Pour la cérémonie du **samedi 11 novembre**, le départ du défilé sera à 11h place Charles de Gaulle. Le cortège se rendra au monument aux morts où 2 gerbes seront déposées par l'ACPO et la Municipalité. Un vin d'honneur clôturera cette commémoration de l'armistice salle DesLyres.

**GUIGNOL**  
Rhône-Alpes

et Ludo le PANDA

**ST PIERRE DE CHANDIEU**  
**VENDREDI 3 NOVEMBRE**  
À L'AMPHITHÉÂTRE  
2 SÉANCES À 10H30 ET 14H 30

Infos 0 611 200 343 / © GUIGNOL RHÔNE ALPES  
Tournée : [guignolrhonealpes.fr](http://guignolrhonealpes.fr)

Avec nous, Faites la DIFFÉRENCE !  
Ouverture de la billetterie 30 minutes avant le début de la séance  
9€ la place  
CB non acceptés  
Réservations par SMS : 0 611 200 343  
**NOUVEAUTE!**  
Décors Numériques

Venez nombreux au

**VIDE GRENIER**  
DU SOU DES ECOLES

**DIMANCHE 12 NOVEMBRE**  
9H-16H30  
**ESPACE DESLYRES**

RESTAURATION & BUVETTE au profit des enfants des écoles

**Colis de fin d'année des aînés**

Vous avez plus de 70 ans et n'avez pas reçu d'invitation pour venir récupérer votre colis de fin d'année ?  
Merci de contacter la Mairie afin de vérifier que vous êtes bien inscrits sur la liste.

04 72 48 09 99  
reception@mairie-stpierredechandieu.com

**RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE ET  
PALMAIRE, DIEN CHAN**

06 63 59 35 47

[www.sante.reflexo.com](http://www.sante.reflexo.com)

Muriel Renevier, Professionnelle de santé  
et réflexologue certifiée

- Accompagnement de la grossesse, de la préconception au Post partum
- Accompagnement de la naissance à l'adolescence
- Ré équilibrage du système nerveux et hormonal en situation de stress
- Accompagnement au « mieux vieillir » des seniors



Sur rendez-vous : mercredis, vendredis et samedis matin. À domicile, sur demande.  
Possibilité « Ateliers découverte réflexologie » pour s'initier : 6 personnes minimum

**LA CUISINE THAÏ**

07 84 29 88 19

Foodtruck de nourriture thaïlandaise



Mardi et Dimanche  
de 18h à 22h, sur le parking de l'école  
élémentaire René Cassin

Du nouveau,  
près de  
chez vous

### 3 LYON-LVIV « Les Joyeux Petits Souliers d'UKRAINE »

#### ILS SONT DE RETOUR...

Après plus de 4 ans d'absence en raison de la COVID puis de la guerre en Ukraine, la troupe des Joyeux Petits Souliers et le groupe ORPHEUS seront de retour dans notre région du 9 au 16 novembre 2023.

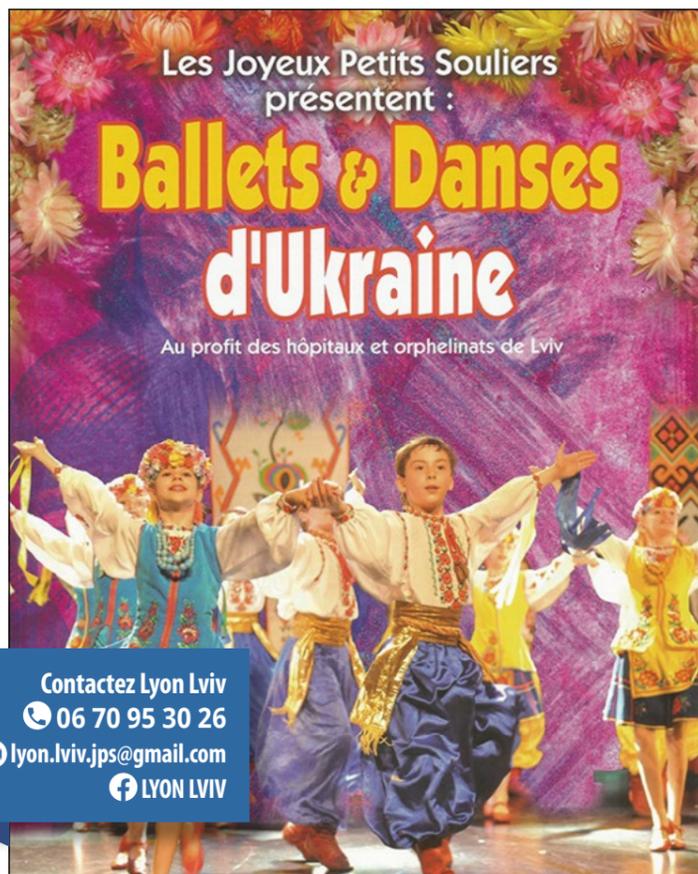
Créée en 1991, l'ensemble chorégraphique des JOYEUX PETITS SOULIERS est composé d'enfants qui consacrent plus de 8 heures par semaine à l'apprentissage de la danse ukrainienne folklorique à l'école Veseli Cherevychky située à LVIV dans l'ouest de l'Ukraine. Cette école accueille 430 enfants. La troupe est dirigée par 2 chorégraphes professionnels. Le groupe vocal ORPHEUS les accompagne, il est constitué de 8 voix d'hommes qui chantent a capella. Ce sont des chanteurs et musiciens professionnels, pour la plupart diplômés de l'Académie de Musique de LVIV.



Les bénéfices des tournées sont intégralement consacrés à l'hôpital pédiatrique de LVIV, 3 orphelinats et au fond de solidarité qui permet d'aider des familles dans le besoin. Depuis le 24 février 2022 début de la guerre, nos actions humanitaires se sont élargies avec des envois réguliers de convois humanitaires organisés au départ de Saint Pierre de Chandieu à destination des civils restés en Ukraine.

Vous pourrez venir les applaudir sur scène à Saint Pierre de Chandieu.

**Réservations : Stand sur le marché samedi 4 novembre de 9h à 12h**



Contactez Lyon Lviv  
06 70 95 30 26  
lyon.lviv.jps@gmail.com  
LYON LVIV

#### En bref

### Concert Chorale Chant d'Yeux en Choeur

**Dimanche 15 octobre, la chorale Chant d'yeux en Choeur a donné son premier concert de l'année dans le cadre d'un concert interchorale organisé par la chorale L'Espoir de Chaponnay à l'espace Jean Gabin.**

Nous avons partagé la scène avec L'Espoir de Chaponnay et Touss'en chantant de Toussieu.

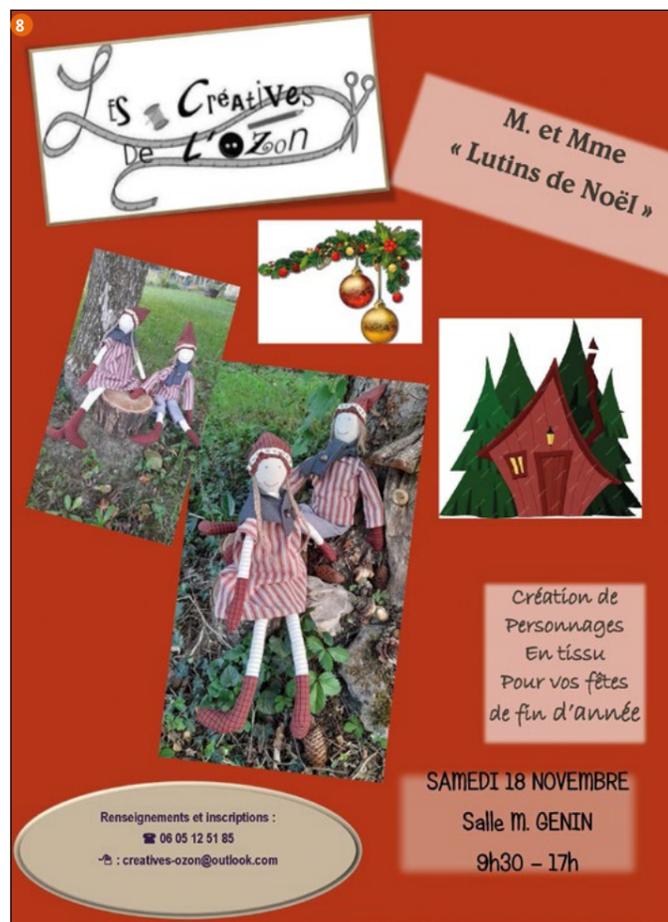
Trois chorales avec des répertoires et des styles différents qui ont ravi un public venu nombreux. Une belle après-midi chantante, joyeuse et conviviale qui a été également l'occasion d'échanges fort sympathiques entre choristes de trois villages voisins et s'est terminée par un chant commun interprété par plus de 120 choristes.



**SAMEDI 11 NOVEMBRE**  
20h - Salle DesLyres  
**Spectacle des Joyeux Petits Souliers**  
Tarifs : 15 €/pers. | 10€ enfants de -12 ans



**MARDI 14 NOVEMBRE**  
20h - Eglise Saint Pierre aux liens  
**Concert groupe ORPHEUS**  
Tarifs : 12€/pers. | 8€ enfants de -12 ans



### Cap sur le Carnaval 56 !

Le Comité du Carnaval vous invite à retenir les dates des 56<sup>èmes</sup> festivités du Carnaval des Gones et des Magnauds : Soirée d'ouverture le 18 novembre 2023 et Carnaval les 8, 9 et 10 mars 2024 sous le thème "Roy des îles".

Les festivités débiteront donc dès ce 18 novembre avec l'élection de la Reine du 56<sup>ème</sup> Carnaval. Prenez part à cette soirée festive, votez pour l'une des 10 candidates et dansez/riez jusqu'à 2h du matin.

2 formules sur réservation : Repas/Bal à 30€ et Bal seul 15€

Billetterie en ligne sur notre site : [www.carnaval-spc.fr](http://www.carnaval-spc.fr)

#### Ventes physiques :

Place du marché - 10h à 12h : **Samedis 4 et 11 novembre**

Espace Pierre Savatier - 18h à 20h : **les 9, 10, 13, 14, 15 et 16 novembre**

Nous avons hâte de vous retrouver pour faire la fête !

La préparation des décors et chars aux ateliers du Carnaval a débuté pour l'édition 2024.

Rejoignez l'aventure et venez exprimer votre créativité (travail des métaux, du bois, du papier de soie, du tissu, éclairage, peinture...). Nous sommes également preneurs de matériaux de récupération tels peinture, tissus, plaque akilux, papier broyé... Bonne humeur garantie !

Rendez-vous les samedis matin entre 9h et 12h, 12 chemin de la Bouvière (l'atelier est également ouvert en semaine sur demande).

Nous vous attendons nombreux pour partager toutes ces belles créations.

07 69 06 35 20  
info@carnaval-spc.fr

Besoin de plus de renseignements...

**10 NOËL APPROCHE...**  
**Et si vous commandiez votre sapin ?**



**COMMANDE DE SAPINS**  
 au profit des écoles maternelle et élémentaire

**Sapins nordmann**  
 cultivés en Savoie

25 à 55€  
 5 tailles

Livraison  
 les 1-2 décembre

Commandes  
**JUSQU'AU**  
**25 NOVEMBRE**  
 en quelques clics sur le site



helloasso

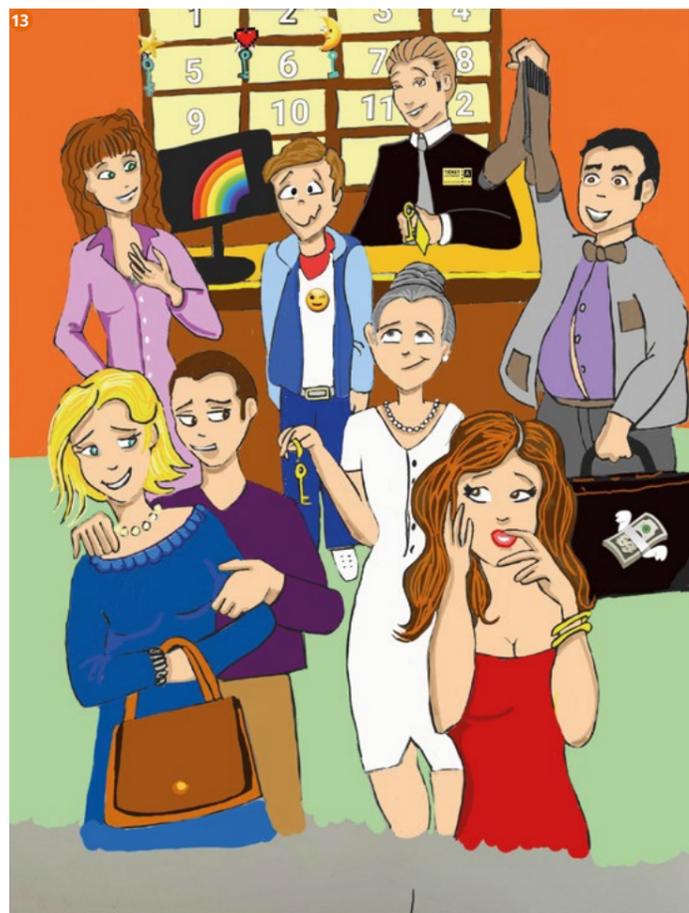
**12 ST PIERRE DE CHANDIEU**

**Matinée Grenouilles**  
 des **Mignonnnettes**



**26 Dimanche**  
**26 NOVEMBRE**  
 au coeur du village  
 à partir de 8h

**A déguster sur place**  
 ou à emporter



**"Ça se complique"**

La troupe "Les Têtes de l'Art" de l'association "Théâtre et Loisirs" est très heureuse de vous retrouver pour sa nouvelle pièce : "Ça se complique" : "Chez Michel la vie est belle", telle est la devise de Michel l'heureux propriétaire légèrement précieux du très cosy hôtel "La Rose des Vents". C'est une belle journée d'été les clients affluent, Monsieur Chabrier Président des entreprises Grograins Poulet Label Rouge et sa jeune maitresse Pénélope, Grégoire, un vieux garçon venu chercher l'amour, Fernande, une vieille fille frustrée, Monsieur Calas de la Fremontière, un veuf ayant fait fortune dans la chaussette. Tout ce petit monde est bien décidé à passer un bon séjour à "La Rose des Vents" mais c'était sans compter l'arrivée inattendue de Mme Chabrier qui vient faire une surprise à son mari pour leur anniversaire de mariage. Michel va alors s'embarlificoter dans une cascade de mensonges pour essayer de sauver la mise, cela donnera un déchainement de quiproquos ou plus personne ne saura qui est vraiment qui... comment tout cela va bien pouvoir se terminer ?

Pour un public de tout âge, venez rire entre mensonges et malentendus débouchant sur des situations rocambolesques. Les représentations auront lieu à l'amphithéâtre du centre des arts Camille Floret les :

- Vendredi 1<sup>er</sup> décembre - 20h30
- Samedi 2 décembre - 20h30
- Dimanche 3 décembre - 15h00

Besoin de plus de renseignements...

04 82 53 18 85  
[www.lestetesdelart.com](http://www.lestetesdelart.com)

**11 CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE BLOC**  
**2024**  
 RHONE ET METROPOLE DE LYON  
INFOS ET INSCRIPTIONS: WWW.FFME.FR



U12 A VETERANS,  
 25 ET 26 NOVEMBRE 2023

48 RTE DE GIVORS,  
 69780 ST PIERRE DE CHANDIEU

Saint Pierre Escalade

**Championnat départemental d'escalade sur bloc**

Saint Pierre Escalade organisera à nouveau, le championnat du Rhône et de la Métropole de Lyon d'escalade sur bloc, sur le mur du gymnase Alain Gilles, les **samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023**.

Nous vous attendons avec impatience pour venir encourager les meilleurs grimpeurs du département et surtout les jeunes de Saint Pierre Escalade qui porteront les couleurs de notre village.

**Samedi, place aux U16 et aux vétérans à 9h15, aux U18 et U20 à 12h15 et enfin aux seniors à 15h15.**

La journée se terminera avec les finales seniors femmes et hommes à 19h. Nous pourrons, à l'occasion de celles-ci, assister à un spectacle où les sportifs rivaliseront de force, souplesse et agilité, pour venir à bout des parcours concoctés par les équipes d'ouvriers.

**Dimanche, nous retrouverons les plus jeunes avec les U12 à 10h et les U14 à 13h.**

La compétition rassemblera environ 300 grimpeurs sur ces 2 journées et nous vous attendons nombreux à cette manifestation sportive et nouvelle à Saint Pierre de Chandieu.

Au plaisir de vous rencontrer autour d'un verre à la buvette.

**14 LES TALENTS DE THE VOICE KIDS**  
**2023**  
 LE CONCERT

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE**  
 17H  
 Saint Pierre de Chandieu  
 Espace Deslyres

Uniquement sur réservation :  
[lavoixdesgoes@orange.fr](mailto:lavoixdesgoes@orange.fr)

BILLETTERIE



Vente des places jusqu'au 26 novembre

Avec la participation de nos sponsors



**15 Week-end au pays de la truffe, des santons et de la Provence**

Proposé par le Comité de Jumelage,  
 le 2 & 3 décembre 2023.

**Samedi 2 décembre**  
 Visite de RICHERENCHES, SEGURET et AVIGNON...  
 Logement Hôtel en ½ pension en chambre double, situé en centre ville à 10 minutes du parking des bus.

**Dimanche 3 décembre**  
 Visite de VILLENEUVE LES AVIGNON, GRIGNAN...  
 200€ par personne de Saint Pierre de Chandieu et 220€ pour les personnes extérieures.

Le transport, le repas du soir, la nuit d'hôtel, le petit déjeuner, les visites sont compris. Reste à charge le déjeuner du dimanche et les consommations personnels au restaurant le samedi soir.

06 85 04 90 94 ou 06 48 24 50 87



16

LA MUNICIPALITÉ ORGANISE

SAINT PIERRE DE CHANDIEU

# Marché de NOËL

9H - 18H

AU CENTRE DU VILLAGE

PRÉSENCE DU PÈRE NOËL ET DE LA MÈRE NOËL TOUTE LA JOURNÉE

11H00 - 12H30 SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

16H00 - 17H00 SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

15H00 - 15H30 DANS L'ÉGLISE

17H00 - 18H00 SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

SPECTACLE DE CHANT DONNÉ PAR LES ÉLÈVES DE CÉLINE MARTINEZ

SPECTACLE INTERACTIF POUR ENFANT "LA FOLLE VADROUILLE DE NOËL"

CONCERT DE LA CHORALE CHANT D'YEUX EN CHOEUR

DISTRIBUTION DE PAPILOTES OFFERTES PAR LA MUNICIPALITÉ

10 DIM. DEC.

17

GONES et Magnauds

ST. PIERRE DE CHANDIEU

# MATINÉE BOUDOIN

DIMANCHE 17 Décembre 2023

Place Charles de Gaulle à Saint Pierre de Chandieu

VENEZ NOMBREUX

En bref

## Mise en place du « Plan Grand Froid »

Comme les années précédentes, un « Plan Grand Froid » déclenché en cas de froid extrême est mis en place par la Préfecture du Rhône.

Le Centre Communal d'Action Sociale, avec l'aide du Conseil Général, cible les personnes les plus vulnérables. Pour cela, nous vous remercions de vous inscrire en mairie, en précisant votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone (coordonnées mairie : 04 72 48 09 99, [mairie@mairie-stpierredechandieu.com](mailto:mairie@mairie-stpierredechandieu.com)).

Ainsi, un membre du C.C.A.S. pourra prendre de vos nouvelles si une vague de froid venait à déclencher ce « Plan Grand Froid ». De plus, en cas de fortes chutes de neige, les personnes inscrites pourraient bénéficier d'une aide spécifique au déneigement (jusqu'à l'entrée de leur propriété).

Toutefois, une priorité sera instaurée en fonction de critères tels que : présence ou non de famille à proximité, personnes malades, handicapées ou valides, couple ou personne seule, entrée de propriété donnant sur la voirie publique ou privée.

Nous rappelons que le réseau routier communal est très étendu et que son déneigement est assuré par les services techniques. Aussi, afin de pouvoir répondre à ces demandes spécifiques, un partenariat avec une entreprise privée sera signé, à laquelle le CCAS fournira la liste des personnes prioritaires.



## En période de grand froid

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

**GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR**

Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

Je suis prudent et je pense aux autres.

Je chauffe sans surchauffer.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.

Je limite les efforts physiques, comme courir.

Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.

Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations :

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute) • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé inpes

Ministère chargé de la Santé



LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU  
vous invite à découvrir le

# BEAUJOLAIS



# NOUVEAU

DÉGUSTATION GRATUITE

# JEUDI 16 NOVEMBRE

18H | LOCAL FESTIF  
SQUARE MEZZAGO

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ  
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION